



Conseil Général
1427 BONVILLARS

Bonvillars, le 13 juin 2017

Aux membres du Conseil Général
de Bonvillars

Les membres du Conseil Général de Bonvillars sont convoqués pour une séance

le lundi 26 juin 2017 à 20 h00, salle de la Cour

Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 12.12.2016
2. Assermentation de nouveaux membres
3. Communications du bureau du Conseil
4. Communications municipales
5. Gestion 2016 - Rapport de la commission de gestion
6. Préavis 2/2017 - Comptes 2016, rapport de la commission des finances
7. Préavis 3/2017 - Achat nouveau tracteur, rapport des commissions
8. Préavis 1/2017 - Nouveaux statuts de la PC, rapport de la commission
9. Information des délégués dans les associations intercommunales
10. Nomination Président et Vice-président
11. Nomination bureau
12. Nomination commission des finances et commission de gestion
13. Motions, interpellations, questions.

Le Président

Observations

- 1) Les documents pour cette séance seront mis à disposition des conseillers sur le site Internet de la Commune de Bonvillars.
Ci-dessous la procédure d'accès à ces documents :
 - cliquer sur le mot « intranet » à droite en haut de l'écran d'accueil
 - identifiant = conseil
 - mot de passe = **BL48DV**
- 2) Les conseillers qui ne disposent pas d'accès Internet peuvent demander une copie papier de ces documents au no de tél. 024 436 16 75 et cela avant le jeudi 22.06.2017.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 DECEMBRE 2016

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 juin 2016
2. Assermentation de nouveaux membres
3. Communications de la Municipalité
4. Election d'un vice-président
5. Préavis municipal n° 9/2016 : budget 2017, rapport de la commission des finances
6. Préavis municipal n° 10/2016 : révision du Plan Général d'Affectation (PGA), rapport des commissions
7. Préavis municipal n° 11/2016 : fixation du plafond d'endettement, rapport de la commission des finances
8. Motions, interpellations, questions

Le président, Edouard Duvoisin, déclare l'assemblée ouverte à 20h00. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Ordre du Jour

Edouard Duvoisin demande qu'un point « 2b », communication du bureau, soit ajouté à l'ordre du jour. L'ordre du jour sera suivi, ainsi modifié.

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 juin 2016

Le syndic, Frédéric Piguet, demande une correction à la page 2 du PV, lors d'une intervention de sa part. Le PV sera modifié : « il y a un contrôle de l'installation électrique qui devra être effectué pour toute la grande salle. On a réparé les douches et changé un lavabo. »

Le PV est accepté à la majorité, avec le changement susmentionné.

2. Assermentation de nouveaux membres

Elisabeth Bally, Anne-Marie Stevanin, Alessandra Stevanin, Claude Bally, Yves-Edouard Ruchti, Libero Zuppiroli et Adrien Corthésy sont assermentés.

3. 2b. Communications du bureau

- Nagy Gergely a donné sa démission du conseil général pour des raisons de disponibilités.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 DECEMBRE 2016

- Les conseillers sont priés de vérifier les données les concernant sur la liste des membres qui se trouvent sur le site internet de la commune.
- Deux commissions ont été nommées. Une pour l'approbation de trois articles « financiers » dans le cadre de la révision des statuts de l'association intercommunale du Groupement de l'Arrondissement Scolaires de Grandson. L'autre pour les statuts de l'association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois.
Le rapport de ces commissions ne sera pas soumis au Conseil, mais directement à la Municipalité qui les transmettra aux associations. Celles-ci tiendront compte des avis de toutes les communes concernées pour des corrections éventuelles.
Ensuite, ces statuts repasseront devant le conseil général qui pourra les accepter ou les refuser, mais plus du tout les modifier.
- Nous devons mettre à jour notre règlement du conseil général sur la demande expresse du préfet. Les conseillers intéressés à faire partie de la commission sont priés de se manifester.

4. Communications de la Municipalité

Frédéric Piguet :

- L'inauguration des 3 giratoires réalisés par la fondation Bartimée, en présence de la conseillère d'Etat Nuria Gorite, aura lieu vendredi 16 décembre à 10h30.
- Le projet de poulailler industriel, prévu par M. Steve Banderet, a reçu 21 oppositions. La Municipalité a demandé au paysan d'implanter le poulailler derrière le rideau d'arbres du ruisseau des Creuses, mais il refuse et exige le permis de construire. La Municipalité rencontre M. Banderet la semaine prochaine. Elle est bien décidée à se battre pour ne pas avoir un poulailler industriel à l'entrée du village. Elle devra probablement prendre un avocat.
- Jusqu'à la fin de la législature précédente, les commandements de payer de la commune étaient apportés par Jean-Michel Jaquier, ancien syndic. Il est remercié pour la travail accompli. Cette tâche sera reprise par le syndic actuel avec mauvaise grâce. Il laisse volontiers sa place si quelqu'un se manifeste.

Christiane Gri :

- La route de Flusel est terminée et un sentier piétonnier a été créé entre la route de Flusel et le chemin du dessus. Ce chemin devrait devenir piétonnier, le voyer accepte, mais la commune de Champagne est contre.

-

Sandra Luthi Von Sury :

- Tous les bâtiments de la cour sont attribués : le groupement forestier est installé dans les anciens locaux du Radege. L'ancien caveau communal est occupé par la Première Région Truffière, tandis que la jeunesse retape le premier étage de l'ancien appartement du vigneron de la commune.

Daniel Rappo :

- La truffière didactique avance. Les premiers arbres seront plantés vendredi matin. Il y a possibilité de parrainer un arbre, ainsi l'on devient compagnon de la truffe. Pour l'instant, 30 certificats de parrainage ont été délivrés. Il en reste 70 !

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 DECEMBRE 2016

5. Election d'un vice-président

Libero Zuppiroli, seul membre du conseil général à se présenter, est élu. Il est applaudi.

6. Préavis municipal n°9/2016 : budget 2017, rapport de la commission des finances

Michel Narbel lit le rapport de la commission des finances.

Frédéric Piguet ajoute qu'il ne faut pas prendre tous les montants figurants sur le tableau d'investissement à la lettre. Toutes les dépenses se feront par une demande de crédit. Il est difficile de connaître les participations à l'accueil de jour, la facture sociale, la péréquation intercommunale ou, par exemple, l'impôt sur les gains immobiliers.

Ce budget, prévu avec un déficit de frs 163'588.-, est accepté sans opposition.

7. Préavis municipal n° 10/2016 : révision du Plan Général d'Affectation (PGA), rapport des commissions

Denise Rotzetter lit le rapport de la commission. Michel Narbel lit le rapport de la commission des finances.

La discussion est ouverte par le président :

Yves-Edouard Ruchti : a-t-on une contrainte et un délai défini pour présenter la révision de notre PGA ?

Frédéric Piguet : le délai dépend du canton. On ne le connaît pas encore, on sait que l'on doit diminuer nos zones constructibles.

Jean-Frédéric Leuenberger : pourrait-on connaître le montant du devis demandé par les autres bureaux afin de nous faire une idée ?

Christiane Gri : un des devis est frs 83'700.- et l'autre de frs 66'000.-, mais celui-ci ne suivait pas la marche à suivre donnée par le bureau technique.

Claude Luthi : que se passe-t-il pour les zones qui sont constructibles aujourd'hui ? L'assemblée devrait se prononcer si oui ou non on crée une commission pour le PGA, comme proposé par la commission. On devrait ajouter au crédit d'étude demandé, la TVA. Je propose un amendement où l'on inscrirait le montant réel du crédit, soit avec la TVA.

F. Piguet : en 1996, le PGA s'est fait avec une commission qui a rencontré les propriétaires concernés. En nommant une commission, ce serait difficile de ne pas tomber sur des propriétaires. Si l'on refuse le crédit pour l'élaboration d'un nouveau PGA et le mandat non attribué, on bloque toutes les possibilités de constructions. Le projet prêt passera à la validation du canton.

Pour les deux premières années, il ne serait pas nécessaire d'avoir une commission ; la Municipalité est là pour s'en occuper.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 DECEMBRE 2016

Y.-E. Ruchti : la commission ne serait pas obligée d'être là à chaque réunion. Elle serait là de façon consultative. Elle apporterait un avis sur l'avancement de l'étude. C'est déjà possible, ce soir, de nommer une commission qui fonctionnerait à bien plaisir, donc gratuitement.

Christiane Baudraz : cette commission permettrait d'avoir un avis extérieur, d'y mettre des personnes du métier et serait consultative.

F. Piguet : la Municipalité (après un bref conciliabule) estime que si la commission est nommée à but consultatif, ce serait une bonne chose.

Une commission, ainsi composée, se propose : Yves-Edouard Ruchti

Gérard Baudraz

Rémy Duvoisin

Cette commission est acceptée à la majorité, avec un avis contraire.

C. Gri : la demande un crédit avec la TVA se montera à frs 86'000.-.

Y.-E. Ruchti : j'aimerais que figure au procès-verbal l'accord de la Municipalité pour la création de cette commission.

J.-F. Leuenberger : propose de procéder de la même façon que la commune d'Ollon. Soit de supprimer de la surface totale constructible une portion du terrain non bâti, qui se trouve autour des maisons déjà construites, pour la raison que ce terrain ne sera jamais utilisé.

La demande de crédit, se montant à frs 86'000.-, est acceptée avec 36 oui, aucun avis contraire et 2 abstentions.

8. Préavis municipal n° 11/2016 : fixation du plafond d'endettement, rapport de la commission des finances

Michel Narbel lit le rapport de la commission des finances.

Frédéric Piguet précise que l'estimation est inexacte, qu'il y a là les investissements prévus, mais que l'on en fera peut-être d'autres ou qu'on ne fera pas ceux qu'on prévoyait.

Le plafond d'endettement, fixé à 3'500'000.-, est accepté par 38 oui, aucun avis contraire et aucune abstention.

9. Motions, interpellations, questions

Edouard Duvoisin : le préfet a demandé que dorénavant il y ait un point à l'ordre du jour, de chaque séance, afin de permettre à nos délégués dans les organismes intercommunaux d'informer le Conseil.

Denise Rotzetter : le chemin entre la boulangerie et chez Willy Viguet ne peut plus être emprunté, car marqué privé. Cela est-il vrai ou juste une envie du propriétaire ? La fontaine de Praz Novy est elle aussi inaccessible.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 DECEMBRE 2016

Frédéric Piguet : la petite ruelle est effectivement une propriété privée. Le bois entreposé près de la fontaine a été enlevé, mais la remorque des vendanges y est toujours entreposée. Nous n'avons plus autant de place pour entreposer notre matériel, avec tous les accueils de société que nous faisons à la Cour.

Jean-Frédéric Leuenberger : pour la ruelle de l'ancien prieuré, c'est possible qu'il y ait un droit de passage sur un terrain privé. S'il y a 50 ans que cet endroit n'a pas été mis à ban et qu'on peut le prouver, le droit de passage devient une servitude et le propriétaire ne peut rien y changer.

Yves-Edouard Ruchti : la commission nommée pour réviser le règlement du conseil général, dont je faisais partie, a déjà beaucoup travaillé sur le projet et nous en étions presque à la fin. Je suggère que le président récupère les documents chez Claire Javet. Pour le petit chemin créé en Flusel, je me souviens que le conseil l'avait refusé lors de sa dernière séance. Malgré cela, je suis content de l'initiative de la Municipalité.

Jean-Michel Jaquier : j'espère que c'est bien l'initiative de la Municipalité et pas seulement celle de Christiane Gri.

Rémy Duvoisin : étant habitant de la rue du Tertre, j'aimerais connaître le délai prévu pour sa réfection.

Adrien Corthésy : que fait-on du projet de la grande salle ?

F. Piguet : on ne fera rien pour l'année scolaire 2016-2017. Lors du conseil général du 30 juin, nous avons annoncé que nous faisons un break. Elle est déjà louée en 2017.

J.-M. Jaquier : on devrait mettre le bâtiment communal, la seule construction qui pourrait être rentable pour la commune, en priorité dans le programme d'investissement.

F. Piguet : l'amélioration de la route du tertre ou celle de la grande salle profite à toute la population. Ce terrain a une forme biscornue, le voyer m'a certifié qu'il n'y avait aucun souci à se faire pour le classement de ce terrain.

Jean-Michel Jaquier : la population pourrait aussi bénéficier de la construction d'un bâtiment et les locations ne sont pas prises en cause dans la péréquation financière.

La parole n'étant plus demandée, la secrétaire procède au contre-appel.

Le syndic remercie les membres du conseil pour leur participation. Il invite chacun à la collation de Noël et, à l'issue de celle-ci, de ne pas oublier les deux bouteilles de vin communal. Chaque conseiller doit aussi passer auprès de la boursière, Lucia Zanetti, pour recevoir ses jetons de présence.

La séance est levée à 21h 15.

Président :

Secrétaire :

**Au Conseil général de la commune de
1427 Bonvillars**

MUNICIPALITE – RAPPORT DE GESTION

Au 31 décembre 2015, la population était de 506 habitants.

Au 31 décembre 2016, elle est de 495 habitants.

La Municipalité s'est réunie 37 fois en séance hebdomadaire.

Elle a délivré 9 permis de construire et 3 permis d'habiter/d'utiliser.

L'assemblée des communes vaudoises a eu lieu à Lonay.

Forêts

En 2016, sur trois exploitations - Saigne de Crève-Cœur, Tillex et Bas Tillex – 1700 sylvies ont été martelées pour 686 m³ reconnus, le solde ayant été vendu sur pied. La part de résineux avoisinait les 70%. Environ 600 épicéas ont été plantés dans les bois du Tillex et quatre chantiers de soins culturels, notamment aux jeunes plantations et en faveur du rajeunissement naturel du chêne, ont été réalisés (la Coudre, la Baume, Tillex et Fumevilles). Enfin, une réfection du chemin goudronné de Champ Cretin et Champ Richard s'est avérée nécessaire, notamment sur une quinzaine de points particulièrement endommagés par les intempéries.

Le comité du groupement forestier s'est réuni à six reprises Pour donner suite à la modification des statuts, une assemblée constitutive a été tenue. Un nouveau garde a été recruté suite au départ à la retraite de M. Golay en charge du triage de Provence. Le groupement a souhaité profiter de ce changement pour proposer un local commun à ses trois gardes qui jusque-là réalisaient les tâches administratives à domicile. La commune de Bonvillars a postulé pour accueillir ce futur « bureau des gardes ».

Domaines

Conformément au préavis 7/2016, une « convention de prêt à usage » concernant une surface d'environ 6'000 m², sise sur la parcelle communale N° 122 a été signée avec l'Association Première Région Truffière de Suisse. Celle-ci y plantera une truffière didactique.

Vignes

<u>Vendanges 2015</u>	Chasselas	31'340 kg	avec une moyenne de 71.88°
	Gamay	5'954 kg	avec une moyenne de 86.50°

Grande salle

Alors que le Conseil avait accepté crédit d'étude de Fr. 220'000.00 le 29 juin 2015, le législatif a refusé le crédit de construction de Fr. 2'830'000.00 le 11 avril 2016. Le contrôle des installations électriques exigé par la Romande Energie a été effectué, mais les radiateurs ne correspondent plus aux normes et devront être remplacés. Se pose la question du type de chauffage que devra trancher la Municipalité, puis le Conseil.

Locaux de l'angle nord-ouest de la grande salle.

La société de jeunesse a aménagé un local au 1^{er} étage. Ce local parfaitement rénové par leurs soins met en valeur le bâtiment.

L'association 1^{ère} Région Truffière de Suisse s'est installée au rez-de-chaussée dans l'ancienne cave communale. Quelques travaux d'aménagement ont été effectués.

Maison de commune

Les portes de la salle des sociétés ont été repeintes et isolées.

Zone industrielle

Deux séances avec une délégation de la Municipalité ont eu lieu à Lausanne au SPECO (Service de la promotion économique et du commerce) concernant les terrains propriétés de PMI. Il semblait en septembre qu'un projet aurait pu voir le jour fin novembre, mais depuis silence radio...

Temple

Pour la conciergerie, la Municipalité a engagé Mme Denise Develey de Villars-Burquin qui nettoie aussi la maison de commune. Nous recherchons une personne du village pour fonctionner lors des enterrements et des mariages éventuels, car le syndic n'est pas toujours disponible.

Fête du 1^{er} août en forêt sur le chemin du Bois Dagon

Grâce au dévouement et à la disponibilité de Mme & M. Nathalie & Loïc Ryser et de M. Antonio Fernandes, de la présence du garde forestier, M. Pierre-Yves Masson, la fête s'est déroulée en forêt. Rendez-vous à 10h00 au début du chemin de Champ Crétin, puis excursion à pied jusqu'aux Vuillerens ; la balade a été agrémentée par les explications du garde. Les quelque 90 participants se sont régalez d'un succulent jambon et de tartes aux fruits, avant de redescendre dans le courant de l'après-midi. Les échos étaient positifs

Éclairage public

Un effort pour diminuer la consommation d'énergie est toujours d'actualité

Routes

Réfection et consolidation des joints entre les dalles de béton de la route de la Cour.

Travaux d'entretien sur les chemins suivants : Ch. de la Coudre, Ch. des Vuillerens, les bas-côtés ont été remblayés et renforcés.

Travaux d'entretien sur les chemins AF dans les vignes : Ch. de Tivoli et ch. de l'Eglise, trous rebouchés et grilles renforcées.

Les travaux sur la route de Champagne (En Flusel) sont terminés avec succès et la subvention cantonale a été versée.

Les pastilles centrales des ronds-points de la route cantonale ont été réalisées par la Fondation Bartimée à Corcelettes et inauguré en présence de Mme Nuria Gorrite. Les subventions allouées par le canton ont été versées à chaque commune.

Réseau égouts

Les locaux de l'ancien caveau communal ont été raccordés aux eaux usées.

Bonvillars, le 11 avril 2017

La Municipalité

Conseil général de Bonvillars

Rapport de la commission de gestion pour l'année 2016

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La commission de gestion formée de Catherine Rome, Marc Dechêne membres et de Christoph Junod rapporteur, a rencontré les membres de la Municipalité le 22 mai dernier, à 19h00, à la maison de Commune, avec pour mandat de s'informer de la gestion de l'année 2016.

La commission a eu la possibilité de faire un tour d'horizon des travaux accomplis et des projets en cours, dicastère par dicastère. Elle a eu tout loisir de demander les éclaircissements souhaités et remercie la Municipalité pour ses explications détaillées.

En date du 6 juin, la commission a rencontré la Municipalité une seconde fois pour la visite d'objets choisis. Nous nous sommes rendus à la Cour, dans le vignoble communal, à la STEP ainsi qu'en forêt.

Forêts

La Commission s'est rendue à la Cour pour une visite des locaux loués au Groupement Forestier 7, qui accueillent depuis cette année le bureau commun aux 3 gardes forestiers.

Nous nous sommes également rendu en forêt où nous avons pu admirer une jeune chênaie fraîchement plantée, de près d'un hectare, au Devens. La Commission a pu constater que le travail était de bonne facture et que le chêne s'avérait être une option adaptée au site et judicieuse au vu des changements climatiques qui s'annoncent.

Domaines

La jeune truffière exploitée par l'Association Première Région Truffière de Suisse et en place et les prairies qui y sont liées sont exploitées par un agriculteur de la commune.

Vignes

La Vendange 2016 a été abondante et certaines parcelles de chasselas ont été replantées en gamaret, mieux orienté vers le marché actuel.

Grande salle

Une étude pour une couverture en panneaux photovoltaïques destinés à l'autoconsommation est en cours.

Le crédit de construction pour la rénovation de la grande salle ayant été refusé, il semblerait judicieux de redéfinir les attentes des habitants de la commune afin de pouvoir proposer une variante qui saurait séduire une majorité des membres du conseil.

La commission de gestion s'est demandée si il ne subsisterait pas de travaux (sur la commune) nécessitant d'importants investissements avant de se lancer dans un chantier d'ampleur comme la réfection de la grande salle. Le réseau d'eau par exemple.

Locaux de l'angle nord-ouest de la grande salle

Notre commission a visité les locaux mis à disposition de la jeunesse et de l'Association 1ère Région truffière de Suisse. Les travaux entrepris, en grande partie par les membres eux-mêmes, ont permis d'amener une réelle plus-value à ces volumes.

Maison de Commune

La Commission a pu se rendre compte des travaux entrepris dans la salle des sociétés. Ils sont peut-être à considérer comme les prémices à une réorganisation de la maison de commune.

Zone industrielle

La situation semble évoluer, des sondages sont en cours.

Il faudra définir qui de la Commune ou de l'entreprise équipera le terrain. Un raccordement, notamment des égouts, en direction de Onnens serait une variante.

Temple

Mme Véronique Meusy serait intéressée pour fonctionner lors des enterrements et mariages éventuels.

Fête du 1er Août en forêt sur le chemin du Bois Dagon

Pas de remarque si ce n'est des remerciements aux organisateurs.

Eclairage public

Des demandes d'offre pour un éclairage avec des ampoules LED ont été entreprises. Le canton pourrait entrer en matière pour un subventionnement.

Routes

Les joints refaits entre les dalles béton de la route de la Cour en novembre 2016 n'ont pas résistés au gel l'hiver passé. Ils ont dû être refaits ce printemps.

Réseau égouts

La commission rend attentif la municipalité quant à la problématique générale des eaux claires parasites dans les réseaux d'eau usée. Il convient d'être attentif à la fréquence de fonctionnement du déversoir d'orage à l'entrée de la STEP qui déverse les eaux non traitées dans l'Arnon si le débit d'entrée dépasse la capacité de traitement de la STEP. La fréquence de ces déversements doit rester exceptionnel. Si ce n'est pas le cas, il convient de mandater une entreprise spécialisée pour mener une campagne de localisation de la provenance de ces eaux et réaliser les travaux nécessaires à leur réduction. Le programme de traitement informatique de la STEP devrait pouvoir fournir des informations à ce sujet.

Conclusion

La Commission souhaite à notre Commune le dynamisme et la clairvoyance nécessaire pour aborder les nouveaux défis qui s'annoncent.

Compte tenu des observations précitées, La Commission propose au Conseil d'approuver le rapport de gestion de la Municipalité du 11 avril 2017.

Bonvillars, le 6 juin 2017

Catherine Rome



Marc Dechêne



Christoph Junod





MUNICIPALITÉ
DE
BONVILLARS

Bonvillars, le 22 mai 2017

Au Conseil général
de la commune de
1427 Bonvillars

Contact : Frédéric. Piguet / tél. 024 436 13 79

PREAVIS MUNICIPAL No 2/2017

COMPTES COMMUNAUX 2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous soumettons à votre approbation les comptes communaux de l'année 2016 adoptés par la Municipalité en séance du 2 mai 2017 et vérifiés par la fiduciaire Fiprom le 9 mai 2017 et qui se résument comme suit :

Produits	Fr. 2'067'832.37
Charges	Fr. 2'204'439.07
Déficit	Fr. 136'606.70

Amortissements

Les amortissements légaux comptabilisés s'élèvent à Fr. 117'585.00 (voir tableau annexé).

Par rapport au budget adopté par le Conseil général, les principales modifications sont :

Impôts

Cp 210.318.00

Les frais de perception des impôts 2015 ont été passés en 2016.

Cp 210.400.01

Augmentation de l'impôt sur le revenu de plus de Fr. 130'000.00 par rapport à 2015

Cp 210.402.00

Impôt foncier : Philip Morris a payé 2 années (2015 & 2016)

Grande salle

Cp 351.314.00

Contrôle électrique des installations Fr. 4'142.35

Portes des vestiaires fracturées : Fr. 3'929.00 (le remboursement de l'assurance a été comptabilisé sous cp 110.436.00)

Collège

Cp 353.312.00

La conciergerie du collège a été confiée à l'entreprise Eco2Net

Routes

Cp 430.441.01

Versement du service des routes pour le giratoire (cp 430.314.06)

Cp 430.441.02

Versement du service des routes pour la traversée de Flusel (rte de Champagne) en diminution du cp 430.314.02

Forêts

Cp 320.308.01

2 coupes ont été vendues sur pied (moins de frais, mais moins de rentrée d'argent)

STEP

Cp 462.314.01

Traitement des boues à Ependes : le montant comprend aussi l'année 2015, dont la facture nous est parvenue après le bouclage 2015.

Tableau des amortissements

Cp 1410.20 Epuration Champs de Ville – La Gottalaz

Les années précédentes, un montant de Fr 19'224.00 a été comptabilisé par erreur sous cette rubrique, alors qu'il s'agissait d'acomptes concernant le PDDE (plan directeur de distribution de l'eau), cp 1410.27

Vu ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Bonvillars

- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour
- ayant pris connaissance du préavis municipal no 2/2017
- entendu le rapport de la Commission des finances

Décide :

- 1. d'approuver les comptes de la STEP 2016**
- 2. d'approuver les comptes communaux de l'année 2016 tels que présentés.**

Nous vous en remercions par avance et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos meilleures salutations.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic		La Secrétaire
		
Frédéric Piguet		Nathalie Ryser

Annexes : Comptes et bilan 2016
Tableau des amortissements

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	238'197.48	69'448.95	227'950	51'100	218'959.25	54'744.75
101	Conseil général	5'484.10	0.00	6'000	0	4'282.45	0.00
300.00	Jetons de présence-Commissions-Bureau	4'940.10		4'000		4'013.65	
306.00	Ind.et remboursement de frais	544.00		1'000		268.80	
310.00	Imprimés et fournitures de bureau	0.00		1'000		0.00	
102	Municipalité	27'254.40	0.00	24'200	0	21'972.40	0.00
300.00	Traitement des municipaux	23'788.40		21'000		21'748.40	
306.00	Ind.et remboursement de frais	3'466.00		3'000		224.00	
309.00	Autres charges	0.00		200		0.00	
110	Administration	195'490.78	67'488.95	188'350	49'500	183'709.40	52'784.75
301.00	Traitement du personnel administration	50'388.35		51'000		49'016.55	
301.01	Traitement du personnel exploitation	0.00		0		0.00	
303.00	Assurances sociales	28'112.55		29'000		28'201.75	
304.00	Caisse de retraite	20'594.00		17'000		19'155.75	
304.01	Correction LPP années antérieures	4'255.00		0		0.00	
305.00	Assurances accident et maladie	11'200.60		9'000		10'572.85	
306.00	Indemnisation et remboursement de frais	3'036.45		1'000		582.80	
309.00	Autres charges	184.70		500		496.25	
310.00	Imprimés et fournitures de bureau	2'384.20		3'000		4'672.70	
310.01	Journaux, annonces off., textes légaux, etc.	5'791.75		4'000		4'406.00	
311.00	Achat mobilier et matériel	0.00		1'500		912.60	
311.01	Maintenance et petit matériel informatique	6'842.65		6'500		10'985.75	
317.00	Réceptions et manifestations	2'919.45		3'500		3'009.80	
318.00	Honoraires et prest. service, assurances	10'926.03		10'000		10'133.65	
318.01	Natel: 079 424.30.63	515.45		750		699.20	
318.04	Frais de poursuites et de rappels	0.00		100		0.00	
319.00	Taxes, cotisations et divers	9'786.90		8'000		10'644.95	
351.00	Part à des charges cantonales	30'491.90		35'000		23'237.95	
352.00	Part à des charges autres comm.	1'320.80		2'500		1'252.90	
365.00	Dons, aides et subventions casuels	6'740.00		6'000		5'727.95	
431.00	Emoluments		12'391.00		4'000		7'025.90
434.00	Romande Energie, droit du sol		40'918.25		40'000		38'411.40
435.00	Ventes et prestations de service		6'597.50		4'000		3'062.00
436.00	Remboursement de tiers (APG), ass. div. et AVS		7'582.20		1'000		2'385.45
465.00	Participations et subventions de tiers		0.00		500		1'900.00
150	Affaires culturelles et de loisirs	4'301.00	0.00	3'900	0	3'855.00	0.00
351.00	Loi sur école de musique LEM	4'301.00		3'900		3'855.00	
160	Tourisme	5'667.20	1'960.00	5'500	1'600	5'140.00	1'960.00
352.00	Part Maison des Terroirs	5'667.20		5'500		5'140.00	
406.06	Taxe de séjour résidences secondaires		1'960.00		1'600		1'960.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	356'413.43	1'204'860.27	228'867	1'063'000	326'516.54	1'050'978.92
210	Impôts	20'253.43	1'074'272.18	10'200	955'000	4'972.54	901'367.53
318.00	Frais de perception des impôts	14'535.06		8'500		1'073.36	
321.00	Intérêts bonifiés impôts	4'911.80		1'500		2'321.97	
329.00	Défalcations	806.57		0		1'577.20	
330.00	Défalcations	0.00		200		0.01	
400.01	Impôt sur le revenu		792'280.17		710'000		660'884.15
400.02	Impôt sur la fortune		118'971.18		105'000		98'331.44
400.03	Impôt à la source		7'232.53		12'000		19'070.64
401.01	Impôt sur le bénéfice personnes morales		22'717.85		30'000		9'982.75
401.02	Impôt sur le capital personnes morales		-485.25		200		-121.05
401.03	Impôt complémentaire sur les immeubles p.m.		7'794.90		1'000		4'464.90
402.00	Impôt foncier		79'246.45		63'000		62'197.85
404.00	Droits de mutation		12'948.35		10'000		11'699.75
405.00	Impôt sur les successions et donations		0.00		5'000		5'715.00
406.01	Impôt sur les chiens		1'960.00		1'800		1'675.00
422.00	Intérêts de retard		100.00		1'000		0.00
441.00	Recettes sur les gains immobiliers		21'366.15		10'000		19'773.90
441.01	Impôt des frontaliers		10'139.85		6'000		7'693.20
220	Finances	317'493.00	130'588.09	200'000	108'000	302'877.00	149'611.39
352.00	Partic.des communes, péréquation, EtaCom.	317'493.00		200'000		171'982.00	
352.01	Péréquation, décompte année précédente	0.00		0		130'895.00	
422.00	Revenu des capitaux du patrimoine financier		40'783.09		38'000		44'413.39
452.00	Partic.des com.,boucllement cpte rég. Etatcom		89'805.00		70'000		105'198.00
230	Amortissement et réserve non-ventilés	18'667.00	0.00	18'667	0	18'667.00	0.00
331.00	Amortissement obl. patrim. administratif	18'667.00		18'667		18'667.00	
3	DOMAINES ET BATIMENTS	394'187.45	458'016.09	413'100	496'227	391'107.65	527'276.90
310	Terrains	3'669.65	12'375.60	2'000	13'000	873.00	12'375.60
301.00	Traitement de l' employé communal	1'120.00		1'000		873.00	
314.00	Entretien des terrains	2'549.65		1'000		0.00	
423.00	Locations des terrains		12'375.60		13'000		12'375.60
320	Forêts	149'207.06	90'575.00	183'500	135'000	192'082.30	145'050.65
300.00	Vacations des municipaux	2'425.85		2'500		1'238.50	
308.01	Ass.-Exploitation, coupes, plantations	63'008.27		114'000		107'540.44	
308.02	Ass.-Entretien des plantations	20'391.45		22'500		24'697.55	
308.03	Débardage-Epareuse-Broyage	6'577.20		3'000		8'121.60	
309.00	Autres charges	768.75		1'000		4'131.60	
310.00	Journaux, annonces, bureau, cotisations	555.00		500		555.00	
314.01	Entretien des chemins	23'466.36		8'000		12'651.35	
352.00	Participation garde-forestier	32'014.18		32'000		33'146.26	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
435.01	Vente de bois de service		60'940.00		85'000		103'285.05
435.03	Vente de bois de feu		18'664.20		38'000		11'804.00
444.00	Subsides		10'970.80		0		14'605.90
451.00	Participations et remboursements du canton		0.00		12'000		14'141.25
465.00	Participation de tiers, propriétaires		0.00		0		1'214.45
330	Vignes	69'738.05	96'051.75	75'000	78'400	80'539.35	96'104.10
301.00	Traitement de l'employé communal	28'717.75		31'000		27'200.25	
301.01	Traitement du personnel	20'738.85		21'000		20'337.30	
311.00	Achat de matériel, machines	1'712.40		4'000		10'804.05	
313.00	Achats produits, engrais, plants	11'216.35		10'000		13'548.75	
313.01	Achat de bouteilles	2'897.10		4'000		4'943.80	
315.00	Tracteur	1'900.20		2'000		1'050.45	
319.00	Cotisations et divers	2'555.40		3'000		2'654.75	
435.00	Vente de vin		769.00		2'000		1'776.00
435.01	Vente de raisin		94'068.50		75'000		93'928.10
435.02	Dividendes s/parts sociales		814.25		1'000		0.00
437.00	Location vignes		400.00		400		400.00
340	Bâtiments-Patrimoine administratif	20'422.90	0.00	19'100	0	18'574.75	0.00
300.00	Vacations des municipaux	2'449.05		3'000		2'434.65	
301.00	Traitement de l'employé communal	3'570.00		2'000		3'784.00	
315.00	Entretien du matériel	474.20		500		92.20	
318.00	Assurance incendie	10'165.55		10'000		8'141.30	
319.00	Dégâts d'eau et bris de glaces	3'764.10		3'600		4'122.60	
351	Grande salle	26'709.99	13'522.00	19'000	18'900	16'634.70	19'064.00
301.00	Conciergerie	5'080.90		4'000		3'410.35	
301.01	Traitement de l'employé communal	265.00		1'000		616.00	
312.00	Electricité, chauffage	8'199.70		9'000		9'236.25	
313.00	Achat fournitures,march.,produits entretien	1'133.84		3'000		632.95	
314.00	Entretien du bâtiment	12'030.55		1'000		640.00	
315.00	Entretien du mobilier et matériel	0.00		1'000		2'099.15	
427.00	Locations diverses		1'150.00		1'000		1'200.00
427.01	Locations groupement scolaire		12'372.00		17'900		17'864.00
352	Le Moulin	34'572.55	49'342.79	36'800	51'400	11'156.25	51'277.10
301.00	Traitement de l'employé communal	0.00		500		0.00	
311.00	Achat de matériel, mobilier	0.00		3'000		0.00	
312.00	Electricité, chauffage	6'054.20		8'000		4'106.30	
312.01	Electricité, locaux de service	122.65		100		63.00	
313.00	Achat fournitures,march.,produits entretien	96.75		200		202.15	
314.00	Entretien du bâtiment	28'298.95		25'000		6'784.80	
427.01	Location Hoh Markus		19'619.68		20'400		20'769.15
427.02	Location Corthésy		16'652.54		17'400		17'243.00
427.04	Location Fernandes J.		13'070.57		13'600		13'264.95
353	Collège	27'440.35	94'200.00	32'000	94'067	23'987.40	97'300.00
301.00	Conciergerie	13'113.70		6'000		6'307.80	
301.01	Traitement de l'employé communal	0.00		500		0.00	
311.00	Achat de matériel, mobilier	0.00		3'000		0.00	
312.00	Electricité, chauffage	12'368.70		14'000		9'138.15	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
313.00	Achat fournitures,march.,produits entretien	309.25		1'500		204.10	
314.00	Entretien du bâtiment	1'648.70		7'000		8'337.35	
427.00	Location appartement		28'800.00		28'800		28'800.00
427.01	Locations classes		41'933.00		43'000		42'633.00
427.02	Participation à l'amortissement		18'667.00		18'667		18'667.00
427.03	Location accueil de jour (RAdeGE)		4'800.00		3'600		7'200.00
354	Eglise	4'539.95	0.00	5'200	300	11'345.50	0.00
301.00	Conciergerie	634.50		1'000		562.90	
312.00	Electricité, chauffage	1'332.30		1'500		1'764.30	
313.00	Achat fournitures,march.,produits entretien	344.30		500		0.00	
314.00	Entretien du bâtiment	1'010.00		1'000		8'042.80	
318.00	ECA, assurance incendie	1'218.85		1'200		975.50	
427.00	Mariage		0.00		300		0.00
355	Maison de Commune	13'340.25	0.00	10'000	0	5'498.50	0.00
301.00	Conciergerie	1'306.95		1'200		977.20	
311.00	Achat de matériel, mobilier	1'264.05		1'000		333.85	
312.00	Electricité, chauffage	2'094.20		2'000		1'898.05	
314.00	Entretien des bâtiments	6'665.15		4'000		510.80	
318.00	PTT (024) 436.12.50	2'009.90		1'800		1'778.60	
356	Ancienne Poste	5'608.75	42'685.35	7'500	44'760	4'378.05	43'531.25
312.00	Electricite, chauffage	4'086.95		5'500		4'037.85	
314.00	Entretien	1'521.80		2'000		340.20	
427.01	Location Ayala		14'011.70		14'760		14'231.70
427.02	Location Krebs - Curtis		20'734.95		21'600		21'161.70
427.03	Location Fivaz		7'938.70		8'400		8'137.85
357	La Cour locatif	7'685.55	35'206.60	9'500	37'000	12'038.10	34'038.75
312.00	Electricité, chauffage	2'591.90		6'000		4'352.80	
312.01	Electricité garage	660.05		500		596.40	
314.00	Entretien des bâtiments	4'433.60		3'000		7'088.90	
427.01	Location Colin appartement		10'000.30		11'400		10'546.90
427.02	Location Colin studio		6'000.00		6'000		6'000.00
427.03	Location Parente José		15'738.30		16'200		16'046.85
427.04	Location local pompiers		3'468.00		3'400		1'445.00
358	La Combaz	11'642.40	23'757.00	12'500	22'900	10'329.75	28'035.45
314.00	Entretien des bâtiments	11'642.40		12'500		10'329.75	
427.00	Location du chalet		22'867.00		22'900		22'867.00
427.01	La Combaz, dégats neige/eau		890.00		0		5'168.45
359	Cave et Annexes	19'610.00	300.00	1'000	500	3'670.00	500.00
313.00	Achat de fournitures	0.00		1'000		0.00	
314.00	Entretien des bâtiments	0.00		0		3'670.00	
314.01	Local jeunesse	19'610.00		0		0.00	
427.00	Location pressoir		300.00		500		500.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	450'790.60	238'006.15	334'181	132'000	414'193.05	124'735.75
430	Routes	241'951.80	101'691.00	135'400	1'000	235'991.55	255.00
300.00	Vacations municipaux	3'939.95		3'000		2'766.00	
301.00	Traitement de l' employé communal	11'515.00		14'000		12'312.00	
311.00	Achat de matériel, machines	8'089.30		2'500		2'824.80	
312.00	Eclairage public	4'925.15		7'000		4'794.30	
313.00	Matériels divers, carburants	186.70		3'000		3'070.30	
314.01	Entretien des parcs	280.00		1'000		1'200.00	
314.02	Entretien des routes	107'495.40		35'000		150'144.50	
314.03	Entretien éclairage public	2'406.10		16'000		1'805.80	
314.04	Canalisations	0.00		2'000		0.00	
314.06	Pastille centrale du giratoire	51'136.00		0		0.00	
315.00	Tracteur	3'759.00		2'000		4'694.20	
318.00	Déblaiement neige	5'466.40		7'000		9'778.05	
319.00	Taxes, impôts, assurances véhicules	1'352.80		1'500		1'201.60	
331.01	Amortissement travaux routes	12'000.00		12'000		12'000.00	
331.03	Amortissement travaux sous Caves	6'000.00		6'000		6'000.00	
331.05	Amortissement " Croix des Terreaux"	15'600.00		15'600		15'600.00	
331.07	Amortissement trottoir rte de Champagne	7'800.00		7'800		7'800.00	
434.01	Taxes uniques de raccordement, eaux claires		0.00		1'000		255.00
435.00	Participation et subventions de tiers		0.00		0		0.00
441.01	Participation cantonale giratoire Mottey-La Présure		50'000.00		0		0.00
441.02	Participation cantonale trottoir "Flusel"		51'691.00		0		0.00
440	Parcs, promenades, cimetière	5'318.10	700.00	13'500	0	8'280.50	700.00
301.00	Traitement de l' employé communal	3'448.00		4'500		4'007.00	
311.00	Achat de matériel, machines	91.95		1'000		332.90	
314.00	Entretien	1'656.55		7'000		3'940.60	
315.00	Tracteur	121.60		1'000		0.00	
435.01	Emolument "Jardin du Souvenir"		700.00		0		700.00
451	Ordures ménagères et déchetterie	58'528.40	41'062.95	54'500	40'000	61'228.55	38'140.55
300.00	Vacation des municipaux	500.00		500		1'073.25	
301.00	Traitement de l'employé communal	3'238.00		1'000		3'340.00	
311.00	Achat matériel, (sacs enfants)	0.00		1'000		61.30	
352.00	STRID	14'701.85		16'000		18'404.55	
352.01	Cand-Landi	40'088.55		36'000		38'349.45	
434.02	Ristourne des sacs ordures STRID		11'660.25		10'700		12'828.80
434.03	Taxe personnelle déchets		28'868.10		29'000		25'122.90
435.04	Produits de récupération(verres)		534.60		300		188.85
461	Réseau d'égouts	144'992.30	94'552.20	130'781	91'000	108'692.45	85'640.20
300.00	Vacations municipaux	2'567.95		1'000		1'987.30	
301.00	Traitement de l'employé communal	5'741.00		4'000		5'875.90	
314.00	Entretien canalisations et collecteurs	10'435.40		4'000		0.00	
314.04	Vidange fosses sceptiques	0.00		1'000		324.00	
331.01	Amortissement travaux Rietaz	6'000.00		6'000		6'000.00	
331.03	Amortissement quartier Sur la Vigne	10'000.00		10'000		10'000.00	
331.04	Amortissement "chemin des Sources"	10'000.00		10'000		10'000.00	
331.05	Amortissement collecteurs Puits-Midi	15'000.00		15'000		15'000.00	
331.06	Amortissement STEP Ependes	3'918.00		3'918		5'000.00	
331.07	Amortissement raccordement EU Champs de Ville - La Gotallaz	3'500.00		3'500		3'500.00	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
331.08	Amortissement Quartier du Pontet	2'500.00		2'500		2'500.00	
331.09	Amortissement Tamis STEP	6'600.00		6'600		0.00	
352.00	Participation de Bonvillars aux frais de la STEP	63'685.00		63'263		48'505.25	
352.01	Participation Bonvillars frais STEP années antérieures	5'044.95		0		0.00	
434.00	Taxe d'épuration des eaux		42'000.00		40'000		41'983.80
434.01	Taxes uniques de raccordement, eaux usées		3'814.20		4'000		1'872.00
434.03	Taxe entretien des collecteurs		41'085.00		38'000		34'108.50
436.00	Participation de tiers (subsidés PGEE, subv.)		0.00		1'000		0.00
465.00	Participation frais exploitation et administration de la STEP		7'653.00		8'000		7'675.90
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	210'566.70	156.30	195'400	0	189'765.00	0.00
510	Enseignement primaire et secondaire	205'968.40	0.00	189'000	0	185'143.00	0.00
352.01	Participation primaire	105'913.95		90'000		77'765.15	
352.02	Participation au secondaire	100'054.45		99'000		107'377.85	
540	Office orientation professionnelle	654.90	0.00	800	0	701.80	0.00
351.00	Participation cantonale	654.90		800		701.80	
580	Temples et cultes	3'943.40	156.30	5'600	0	3'920.20	0.00
365.01	Participation paroisse protestante	1'920.10		3'000		1'677.20	
365.02	Participation paroisse catholique	1'948.40		2'500		2'166.20	
365.03	Participation paroisse langue allemande	74.90		100		76.80	
465.02	Ristourne participation paroisse catholique (année précédente)		156.30		0		0.00
6	POLICE	101'787.25	4'676.00	92'900	3'300	110'484.30	28'455.15
610	Corps de police	65'820.00	1'487.00	54'700	0	63'080.75	0.00
351.00	Réforme policière	65'820.00		53'700		50'754.00	
351.01	Frais auxiliaire de police municipale	0.00		1'000		220.75	
352.01	réforme policière années précédentes	0.00		0		12'106.00	
451.00	Participation et remboursement du Canton (réforme policière années précédentes)		1'447.00		0		0.00
451.01	Emoluments amendes d'ordre		40.00		0		0.00
620	Contrôle des habitants	1'645.60	2'869.50	2'000	3'000	2'538.00	2'705.00
318.00	Emoluments versés	1'645.60		2'000		2'538.00	
431.00	Emoluments facturés		2'869.50		3'000		2'705.00
630	Police sanitaire	161.00	161.00	300	300	214.00	214.00
352.04	Participation destruction déchets carnés	161.00		300		214.00	
436.00	Remboursement taxe déchets carnés		161.00		300		214.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
640	Service des inhumations	392.45	0.00	900	0	1'624.70	0.00
301.00	Traitement de l'employé communal	125.00		500		411.00	
318.00	Frais de transports des pompes funèbres	86.40		100		208.75	
318.05	Honoraires et prestations de services	181.05		300		1'004.95	
650	Défense contre l'incendie	20'549.20	158.50	22'000	0	29'601.85	25'536.15
301.02	Participation SDIS, Yverdon	20'549.20		21'000		17'489.45	
301.03	Solde corps sapeurs-pompiers	0.00		0		11'755.00	
311.00	Achat équipement	0.00		0		-42.00	
318.02	Swisscom Fixnet: 024 436.17.49	0.00		0		88.75	
319.01	Frais divers	0.00		1'000		310.65	
436.00	Participation de tiers		158.50		0		15'916.20
480.00	Prélèvement à fond de réserve		0.00		0		9'619.95
660	Protection civile	13'219.00	0.00	13'000	0	13'425.00	0.00
352.00	Participation assoc. intercom. PC	13'219.00		13'000		13'425.00	
7	SECURITE SOCIALE	387'960.71	43'398.96	366'500	0	443'491.25	0.00
720	Prévoyance sociale cantonale	341'700.71	43'398.96	321'500	0	399'894.45	0.00
351.00	Pr.compl.AVS/AI-prév.aide soc.-prot.jeunesse	293'802.75		280'500		251'387.00	
351.01	FAGE (accueil de jour des enfants)	34'548.00		26'000		24'062.00	
351.02	ARAS	13'349.96		15'000		14'616.45	
351.03	Solde à payer de facture sociale année précédente selon décpte final	0.00		0		109'829.00	
451.00	Participations et remboursements du canton		37'434.00		0		0.00
451.01	FAGE (Accueil de jour des enfants) ristourne		5'964.96		0		0.00
730	Santé publique	46'260.00	0.00	45'000	0	43'596.80	0.00
365.00	AVASAD (soins à domicile)	46'260.00		45'000		43'596.80	
8	SERVICES INDUSTRIELS	64'535.45	49'269.65	65'500	36'000	64'839.80	53'538.20
810	Service des eaux	64'535.45	49'269.65	65'500	36'000	64'839.80	53'538.20
300.00	Vacations des municipaux	0.00		1'000		462.60	
301.00	Traitement de l' employé communal	7'455.00		9'000		7'312.00	
311.00	Achat matériel, compteurs	2'344.85		1'000		501.10	
312.01	Achat eau	16'625.70		17'000		20'145.05	
312.03	Consommation d'électricité	3'996.50		4'500		4'560.30	
314.00	Entretien réseau et station pompage	23'463.85		30'000		28'743.85	
318.00	Honoraires et prestations de service	10'649.55		3'000		3'114.90	
434.01	Taxes uniques de raccordement, dist.d'eau		12'919.00		1'000		19'380.00
435.00	Vente d'eau		36'350.65		35'000		34'158.20
Total des charges		2'204'439.07		1'924'398		2'159'356.84	
Total des revenus			2'067'832.37		1'781'627		1'839'729.67
Excédent de charges			136'606.70		142'771		319'627.17

		Réserve au 31.12.2015	M o u v e m e n t s Augmentation	Débit	Réserve au 31.12.2016
1	Actif	3'438'965.96		41'267.06	3'397'698.90
10	Disponibilités	357'558.10		10'125.10	347'433.00
1000.00	Caisse	205.85	505.35		711.20
1000.01	caisse du contrôle habitant	268.05	635.45		903.50
1010.00	Chèques postaux	74'267.60		17'747.70	56'519.90
1010.03	Fonds en transfert	0.00		67.00	-67.00
1010.04	E-Deposito CCP	148'790.50		24'891.55	123'898.95
1020.00	BCV c/c 602.219.0	33'174.30	31'429.85		64'604.15
1020.04	BCV c/c T 5242.66.77 placement	100'851.80	10.50		100'862.30
11	Avoirs	398'543.91	56'979.38		455'523.29
1150.01	Débiteurs #	113'182.85	38'898.00		152'080.85
1150.03	Débiteurs AFC impôt anticipé	26'699.92	11'173.70		37'873.62
1150.05	Débiteurs Etat de Vaud (PM)	7'471.46		36'630.27	-29'158.81
1150.06	Débiteurs Etat de Vaud (PP)	140'746.51	52'207.08		192'953.59
1150.07	Débiteurs Etat de Vaud (IS)	20'451.99		17'116.21	3'335.78
1150.08	Débiteurs Etat de Vaud (IA)	29'991.18	8'447.08		38'438.26
1150.10	Compte courant STEP intercommunale	60'000.00			60'000.00
12	Placements	1'225'389.95		198'569.30	1'026'820.65
1200.06	Titres	91'763.00			91'763.00
1200.08	BANQUE RAIFFEISEN,40071.02	266'170.05	109.45		266'279.50
1200.11	BANQUE RAIFFEISEN,40071.28	667'456.65	1'309.60		668'766.25
1200.13	Raiffeisen, 40071.94	199'999.25		199'988.35	10.90
1230.00	Terrains	1.00			1.00
13	Transitoire	153'450.85	8'248.11		161'698.96
1390.00	Actifs transitoires	153'450.85	8'248.11		161'698.96
14	Investissements	1'304'023.15	102'199.85		1'406'223.00
1410.01	Trottoir route de Champagne	145'606.10		7'800.00	137'806.10
1410.04	Travaux Rietgaz, canalisations/collecteurs	7'000.00		6'000.00	1'000.00
1410.05	Travaux Rietgaz, route	108'000.00		12'000.00	96'000.00
1410.08	Aménagement quartier sur la vigne	16'683.00		10'000.00	6'683.00
1410.11	Travaux sous les caves de Bonvillars, ch. sur La Vigne	73'230.80		6'000.00	67'230.80
1410.12	Travaux "chemin des Sources"	49'531.10		10'000.00	39'531.10
1410.14	STEP "Ependes"	3'918.00		3'918.00	0.00
1410.16	Croix-des-Terreux	178'599.45		15'600.00	162'999.45
1410.19	Remplacement des collecteurs ruelle de Puits-place du Midi	311'930.10		15'000.00	296'930.10
1410.20	Epuraton Champ-de-Ville et Gotallaz	61'323.40		22'724.00	38'599.40
1410.21	Equipement quartier du Pontet.	46'197.20		2'500.00	43'697.20
1410.22	Remplacement tamis STEP	35'534.45		6'600.00	28'934.45
1410.24	Trottoir Flusel	0.00	115'000.00		115'000.00
1410.27	PDDE plan Directeur Distribution Eau	0.00	29'069.50		29'069.50
1430.04	3 ème Classe	130'659.00		18'667.00	111'992.00
1430.10	Etude complexe "La Cour"	135'810.55	94'939.35		230'749.90

		Réserve au 31.12.2015	M o u v e m e n t s Augmentation	Débit	Réserve au 31.12.2016
2	Passif	3'438'965.96	95'339.64		3'534'305.60
20	Engagements courants	157'101.36	65'339.64		222'441.00
2000.01	Factures à payer	157'101.36	65'339.64		222'441.00
25	Passifs transitoires	6'044.50	30'000.00		36'044.50
2590.00	Passifs transitoires	0.00	30'000.00		30'000.00
2590.02	Compte "Attente"	6'044.50			6'044.50
28	Réserves	2'170'692.63			2'170'692.63
2800.01	Fonds service des eaux	31'473.45			31'473.45
2810.00	Fonds de réserve pour assurance grêle	110'000.00			110'000.00
2810.02	Fonds de réserve achat futur	173'000.00			173'000.00
2820.02	Fonds de réserve protection civile	190'502.00			190'502.00
2820.03	Fonds de réserve	1'639'717.18			1'639'717.18
2820.04	Provision pertes sur débiteurs	26'000.00			26'000.00
29	Fortune nette	1'105'127.47			1'105'127.47
2900.00	Capital]	1'105'127.47			1'105'127.47
	Ensemble des actifs	3'438'965.96		41'267.06	3'397'698.90
	Ensemble des passifs	3'438'965.96	95'339.64		3'534'305.60
	Excédent des passifs				136'606.70

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Administration	1'025.71	0.00	1'050	0	828.85	0.00
110	Administration	1'025.71	0.00	1'050	0	828.85	0.00
301.00	Traitement personnel administration	1'000.00		1'000		800.00	
318.00	Frais de gestion	25.71		50		28.85	
2	Finances	0.00	0.00	0	5	0.00	0.26
220	Finances	0.00	0.00	0	5	0.00	0.26
422.00	Intérêts bruts		0.00		5		0.26
4	TRAVAUX	67'899.19	68'924.90	67'218	68'263	51'677.12	52'505.70
462	STEP	67'899.19	68'924.90	67'218	68'263	51'677.12	52'505.70
300.00	Vacations des municipaux	1'000.00		1'000		1'000.00	
301.00	Traitement personnel communal	5'653.00		6'000		5'875.90	
301.01	Traitement du personnel	8'748.00		8'800		8'748.00	
311.00	Achat matériel	655.75		2'000		852.75	
312.00	Electricité	7'284.65		9'000		8'567.30	
312.01	Consommation d'eau et frais d'épuration (eau consommée)	1'272.80		2'500		1'775.90	
314.00	Entretien	4'145.69		5'000		4'719.95	
314.01	Traitement des boues Ependes	20'957.35		15'000		7'837.55	
318.00	Honoraires et prestations de service	2'584.75		7'000		7'015.77	
318.02	PTT (024) 436.25.86	345.20		400		284.00	
319.01	Taxes fédérales sur les eaux usées	4'734.00		0		0.00	
331.01	Amortissement STEP "Ependes"	3'918.00		3'918		5'000.00	
331.02	Amortissement Tamis STEP	6'600.00		6'600		0.00	
436.01	Participation de la Commune de Champagne		4'433.75		4'000		3'300.35
436.02	Participation de la Commune d'Onnens		806.15		1'000		700.10
436.03	Participation Commune de Bonvillars		63'685.00		63'263		48'505.25
Total des charges		68'924.90		68'268		52'505.97	
Total des revenus			68'924.90		68'268		52'505.96
Excédent de charges							0.01

		Réserve au 31.12.2015	M o u v e m e n t s Augmentation Débit	Réserve au 31.12.2016
1	Actif	85'046.09	24'569.85	109'615.94
10	Disponibilités	37'797.45	7'298.90	45'096.35
1020.05	BCV c/c Z 5242.33.28 STEP	37'797.45	7'298.90	45'096.35
11	Avoirs	32.25		32.25
1150.03	Débiteurs Administration Contributions	32.25		32.25
13	Transitoire	47'216.39	17'270.95	64'487.34
1390.00	Actifs transitoires	47'216.39	17'270.95	64'487.34

		Réserve au 31.12.2015	M o u v e m e n t s Augmentation Débit	Réserve au 31.12.2016
2	Passif	85'046.09	24'569.85	109'615.94
20	Engagements courants	85'042.85	24'569.85	109'612.70
2000.00	Avance de la Commune de Bonvillars pour STEP [	60'000.00		60'000.00
2000.01	Factures à payer	25'042.85	24'569.85	49'612.70
29	Fortune nette	3.24		3.24
2900.00	Capital]	3.24		3.24
	Ensemble des actifs	85'046.09	24'569.85	109'615.94
	Ensemble des passifs	85'046.09	24'569.85	109'615.94

Commune de Bonvillars											
Tableau des amortissements 2016											
Libellé	Travaux déjà effectués	Investi. 2016	Total à amortir	déjà effectué	Amortissement			Amortis. supplém.	No Pièce	cppte charges	solde à amortir au 31.12.2016
					Solde AU 31.12.2015	légal 2016	budget 2017				
Rietta (canal.) 1410.04	372 215.70		372 215.70	365 215.70	7 000.00	6 000.00	1 000.00		568	461.331.01	1 000.00
Rietta (rtes) 1410.05	283 840.70		283 840.70	175 840.70	108 000.00	12 000.00	12 000.00	-	569	430.331.01	96 000.00
Aménag. Quartier sur la vigne 1410.08	106 248.20		106 248.20	89 565.20	16 683.00	10 000.00	6 683.00	-	570	461.331.03	6 683.00
3ème classe 1430.04	560 010.00		560 010.00	429 351.00	130 659.00	18 667.00	18 667.00	-	571	230.331.00	111 992.00
Travaux sous Caves 1410.11	146 155.80		146 155.80	72 925.00	73 230.80	6 000.00	6 000.00	-	572	430.331.03	67 230.80
Travaux ch. Sources 1410.12	115 925.50		115 925.50	66 394.40	49 531.10	10 000.00	10 000.00	-	573	461.331.04	39 531.10
Step Ependes 1410.14	37 918.00		37 918.00	34 000.00	3 918.00	3 918.00	-		574	461.331.06	-
Croix des Terreaux 1410.16	397 885.90		397 885.90	219 286.45	178 599.45	15 600.00	15 600.00	-	575	430.331.05	162 999.45
Rempl. Collecteur. Puits - Midi 1410.19	690 430.10		690 430.10	378 500.00	311 930.10	15 000.00	15 000.00		576	461.331.05	296 930.10
Epurat. Champ de la Ville-Gotallaz 1410.20	74 099.40	-19 224.00	54 875.40	12 776.00	61 323.40	3 500.00	3 500.00		577	461.331.07	38 599.40
Trottoir route de Champagne 1410.01	161 206.10		161 206.10	15 600.00	145 606.10	7 800.00	7 800.00		578	430.331.07	137 806.10
Quartier du Pontet 1410.21	48 697.20		48 697.20	2 500.00	46 197.20	2 500.00	2 500.00		579	461.331.08	43 697.20
Tamis STEP 1410.22	35 534.45	-	35 534.45	-	35 534.45	6 600.00	6 600.00		580	461.331.09	28 934.45
Etude complexe "La Cour"1430.10	135 810.55	94 939.35	230 749.90	-	135 810.55	-	8 800.00				230 749.90
Trottoir "Flusel" 1410.24	-	115 000.00	115 000.00	-	-	-	4 800.00				115 000.00
PDDE Plan Directeur Distribution Eau 1410.27	-	29 069.50	29 069.50	-	-	-	-				29 069.50
TOTAUX	3 165 977.60	219 784.85	3 385 762.45	1 861 954.45	1 304 023.15	117 585.00	118 950.00	-			1 406 223.00

Préavis no 02/2017 relatif aux comptes communaux et de la STEP pour l'exercice 2016

Au Conseil Général de la Commune de Bonvillars

Rapport de la commission des finances

La commission formée de Messieurs Richard Ayala, Philippe Corthésy et du rapporteur Michel Narbel s'est réunie le jeudi 15 juin 2017 à la salle de commune pour étudier ledit préavis. Nous remercions M. Frédéric Piguet, Syndic, de sa présence ainsi que, pour les compléments d'informations et pour les pièces comptables mises à notre disposition.

La commission a entendu les explications retranscrites dans le préavis et se satisfait des réponses reçues.

La commission relève que les comptes communaux présentent un déficit de CHF 136'606.70 alors que le budget 2016 prévoyait une perte de CHF 163'588.00

La commission constate les investissements consentis sur l'exercice écoulé pour CHF 219'784.85 et que ces derniers seront portés au tableau des amortissements dès l'exercice en cours.

De manière générale, la commission déplore l'impact croissant des différentes péréquations régionale ou cantonale tant au niveau de la réforme policière (compte 610.351.00), que du SDIS (compte 650.301.02) ou de la prévoyance sociale (comptes 720.351.00 et 720.451.00).

La commission relève que l'entretien du chemin forestier au nord du village a nécessité des coûts supplémentaires, apportant ces derniers à CHF 23'433.36 contre CHF 8'000.00 budgétisés mais que ces travaux étaient nécessaires (compte 320.314.01).

Le local de la jeunesse a également fait l'objet de travaux pour CHF 19'610.00 (compte 359.314.01). Ces travaux n'avaient pas fait l'objet d'une estimation dans le budget 2016 mais la commission se réjouit de constater l'engagement de notre jeunesse à maintenir une activité dans notre village.

Au poste 451.301.00 et au-delà du montant engagé de CHF 3'238.00 relatif au traitement de l'employé communal pour la déchetterie du Moulin, la commission s'étonne de cette charge alors que la déchetterie de la Poissine est régulièrement ouverte et que la commune participe financièrement à son fonctionnement. Cette redondance n'est, à l'avis de la commission, pas souhaitable et nous invitons la Municipalité à réfléchir à cette question.

S'agissant des comptes de la STEP, la commission relève que le compte 462.314.01 de CHF 20'957.35 est le cumul de la moitié de l'exercice 2015 additionné aux charges 2016 et que la Confédération facture de manière unilatérale, une taxe de CHF 4'734.00 (compte 462.319.01) relative à la recherche sur les micropolluants.

Le bilan 2016 n'amène pas de commentaires particuliers outre le constat du prélèvement de CHF 199'988.35 sur le compte Raiffeisen 40071.94 afin de financer partiellement les travaux d'investissement (Etude complexe « La Cour », Trottoir « Flusel » et PDDE).

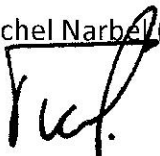
S'agissant du Plan Directeur de Distribution des Eaux (PDDE), la commission rappelle que l'établissement de ce plan directeur donnait droit à des subsides qu'il faudra demander.

En conclusion, la commission des finances propose :

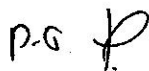
1. D'accepter le préavis no 2/2017 relatif aux comptes de la STEP pour l'exercice 2016 et d'approuver les comptes 2016
2. D'accepter le préavis no 2/2017 relatif aux comptes communaux pour l'exercice 2016 et d'approuver les comptes 2016

Fait à Bonvillars, le 19 juin 2017

Michel Narbel (rapp.)



Richard Ayala



Philippe Cothésy





MUNICIPALITÉ
DE
BONVILLARS

Bonvillars, le 22 mai 2017

Au Conseil général
de la commune de
1427 Bonvillars

Contact : Frédéric. Piguet / tél. 024 436 13 79

PREAVIS MUNICIPAL No 3/2017

ACHAT D'UN NOUVEAU TRACTEUR POUR LA VIGNE ET LES PELOUSES

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Acheté en 1990 (1^{ère} mise en circulation le 04.05.1990), le tracteur Holder actuel présente le défaut de ne pas avoir de cabine fermée pour protéger le conducteur contre les intempéries et lors des traitements. Adapter une cabine avec des portes sur ce véhicule serait onéreux et, vu l'âge du tracteur, peu rentable.

Aussi la Municipalité a-t-elle demandé des offres à deux fournisseurs :

La maison Duvoisin (marque Holder) nous a proposé 2 modèles :

- 1) Le Holder 770 qui ne correspond plus aux normes et ne pourra plus être livré dès le 30.04.2017 pour Fr. 76'600.00.
- 2) Le Holder C270, dont la cabine est réversible pour Fr. 91'000.00.

La maison Poncet (marque Carraro et Deutz) :

- 1) Le Carraro SRH9800 Infinity (87ch) avec la particularité d'être réversible et articulé, pour Fr. 87'000.00 dont Fr. 4'800.00 pour une tondeuse frontale permettant le mulching (herbe hachée et laissée sur place).
- 2) Le Deutz, non réversible et pas articulé avec un moteur de 75ch, pour le prix de Fr. 61'000.00.

Le 5 mai, la maison Poncet a présenté ces 2 modèles dans la vigne communale, en présence de l'employé, de François Jaquier, municipal, et du syndic. Les 2 modèles ont été testés par M. Fernandes ; le modèle Carraro a emporté l'adhésion des examinateurs, pour plusieurs raisons :

- Le tracteur articulé permet de mieux tourner au bout des lignes
- La cabine réversible permet une meilleure vision, lors des travaux de taille ou lors de l'utilisation du véhicule pour le déneigement.
- La cabine réversible permet d'utiliser le véhicule pour la tonte de grandes surfaces de gazon selon le procédé de mulching, ce qui éviterait le ramassage de l'herbe, son évacuation à la déchetterie et les coûts engendrés avec la tondeuse traditionnelle.

Vu ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Bonvillars

- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour
- ayant pris connaissance du préavis municipal no 3/2017
- entendu le rapport de la commission ad hoc
- entendu le rapport de la Commission des finances

Décide :

- **d'accorder le crédit de Fr. 87'000.00 pour l'achat d'un véhicule de marque Carraro**

Financement : compte d'investissement 1410.28

Amortissement : sur 10 ans réparti par moitié entre le compte 330 Vignes et le cp 440 Parcs, promenades, cimetière

Nous vous en remercions par avance et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos meilleures salutations.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

Frédéric Piguet

Nathalie Ryser



Préavis no 3/2017 relatif à l'achat d'un nouveau tracteur pour la vigne et les pelouses

Au Conseil Général de la Commune de Bonvillars

Rapport de la commission des finances

La commission formée de Messieurs Richard Ayala, Philippe Corthésy et du rapporteur Michel Narbel s'est réunie le jeudi 15 juin 2017 à la salle de commune pour étudier le dit préavis. Nous remercions M. Frédéric Piguet, Syndic, de sa présence et pour les précieux compléments d'informations.

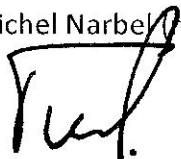
La commission a entendu les arguments pertinents de la Municipalité et se rallie à l'avis de cette dernière concernant l'achat d'un nouveau tracteur.

En conclusion, la commission des finances propose :

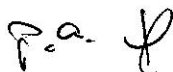
1. D'accepter le préavis no 3/2017 concernant l'achat d'un nouveau tracteur pour les vignes et les pelouses et d'accorder un crédit de CHF 87'000.00
2. D'amortir cette dépense sur 10 ans, répartie par moitié entre le compte 330 « vignes » et le compte 440 « parcs, promenades, cimetière ».

Fait à Bonvillars, le 19 juin 2017

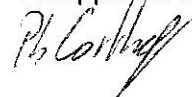
Michel Narbel (app.)



Richard Ayala



Philippe Corthésy





MUNICIPALITÉ
DE
BONVILLARS

Bonvillars, le 10 avril 2017

AU CONSEIL GENERAL
DE LA COMMUNE DE
1427 BONVILLARS

Municipal responsable : François Jaquier

PREAVIS MUNICIPAL No 1/2017

Concernant :

L'adoption des statuts et l'adhésion à la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois.

D'autoriser la Municipalité à dissoudre le but principal ORPC de l'association à buts multiples des communes de la région de Grandson (ACRT)

Conformément aux statuts de l'Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois, de nommer un délégué et un suppléant au Conseil intercommunal.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Introduction

Le processus de modernisation de la Protection civile vaudoise, initié il y a plusieurs années, sous la dénomination du projet « Agile » (signifiant Adaptée Garantie Intégrée Légitime Efficience), a été définitivement accepté par le Grand Conseil le 18 novembre 2014 après validation des deux faitières des communes vaudoises. Il s'appuie sur la mise en œuvre de la Loi d'exécution de la législation fédérale en matière de protection civile (LVLPCi) du 11 septembre 1995. L'objectif de cette réforme est de moderniser et d'améliorer cette structure pour lui permettre de répondre aux risques et dangers actuels et futurs tout en garantissant la même qualité de prestation à l'ensemble des citoyens du canton. La mise en œuvre de la nouvelle LVLPCi définit une organisation simplifiée et réduite en 10 Organisations régionales de Protection civile (ORPC) calquées sur le découpage des districts.

Le district Jura-Nord vaudois est actuellement découpé en 4 régions de protection civile :

1. Association à buts multiples des communes de la région de Grandson (ACRG).
2. Association de communes du district d'Orbe.
3. Organisation régionale de protection civile de la Vallée de Joux.
4. Organisation régionale de protection civile d'Yverdon.

La mission de base, la structure opérationnelle, le financement ainsi que le mode de commandement ne change pas. Cette réorganisation est essentiellement territoriale. Les 4 entités précitées sont organisées en Associations de communes, hormis la Vallée de Joux qui fonctionne avec une entente intercommunale. Pour la région de Grandson, la protection civile est traitée dans un but optionnel de l'Association de communes de la région de Grandson.

Nouveau découpage

Avec la dissolution des 4 régions ORPC du district, la nouvelle Association regroupera les 73 communes formant le district Jura-Nord vaudois. Elle aura son siège à Orbe. En ce qui concerne les autres districts du canton, cette opération est terminée pour 8 d'entre eux. Avec le district de Lavaux-Oron nous sommes les dernières régions à finaliser ce processus.

Financement

Cette réorganisation devrait être financièrement neutre. En effet, le coût par habitant des 4 régions, moyenne des 3 dernières années, varie entre Fr. 15.89 et Fr. 19.49 par année et par habitant. Le coût de fonctionnement actuel est très proche d'une région à l'autre. Les simulations ont été faites avec un coût annuel par habitant de Fr. 17.—. Dès lors, la charge financière devrait être neutre pour notre commune. C'est d'ailleurs un des éléments auquel les autorités communales seront très attentives.

Ressources humaines

Actuellement les 4 régions sont dirigées par 3 Commandants qui disposent de personnel. L'ensemble de ces postes, Commandants compris, correspond à 5,85 équivalents temps plein. La volonté des communes serait de conserver ces personnes.

Processus de regroupement des 4 ORPC

Un groupe de travail formé des représentants des Comités directeurs (CODIR) des 4 ORPC a tenu 10 séances pour élaborer un projet de fusion des ORPC en une seule entité. Les Municipalités ont été consultées, notamment dans le cadre de 3 séances plénières, ainsi que par transmission du projet de statuts et d'une feuille de route. Le groupe de travail a rencontré les 3 Commandants des ORPC, le Commandant de la Protection civile vaudoise et les juristes du canton. L'article 113 de la Loi sur les communes (LC) a été suivi scrupuleusement afin de respecter la consultation des exécutifs et des législatifs communaux. Finalement, les délégués des Municipalités ont validé le projet de statuts en séance plénière le 8 mars 2017 à Yverdon-les-Bains. Le présent préavis municipal est la phase finale du processus d'adoption des statuts par toutes les communes du district Jura-Nord vaudois d'ici au 30 juin 2017, puis ce sera au Conseil d'Etat de les valider. A l'issue de ces deux étapes, l'Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois sera constituée par l'installation de ses organes dans le courant de l'automne 2017 pour être opérationnelle au 1^{er} janvier 2018.

Conclusion

Considérant que l'activité de la protection civile est un élément sécuritaire de protection de la population indiscutable, que financièrement l'effet reste neutre, et qu'il s'agit de mettre en conformité l'organisation de protection civile de notre district à la LVLPCi, la Municipalité recommande au Conseil d'accepter ce préavis.

**Le Conseil général de la commune de Bonvillars
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de sa commission,
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,**

décide :

Article 1 :

D'adopter les statuts et adhérer à la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois.

Article 2 :

D'autoriser la Municipalité à dissoudre le but principal ORPC de l'association à buts multiples des communes de la région de Grandson (ACRG), de transférer son matériel à la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois.

Article 3 :

Conformément aux statuts de l'Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois, de nommer un délégué et un suppléant au Conseil intercommunal de l'Association.

Adopté par la Municipalité en séance du 10 avril 2017

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



Frédéric Piguet



La Secrétaire



Nathalie Ryser

Annexe : statuts

Préavis municipal 1/2017 : adoption des statuts et adhésion à la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois (version définitive)

La Commission composée de MM. Sébastien Gri, Alain Curty et le rapporteur, s'est réunie le lundi 8 mai 2017 pour étudier l'objet précité. Nous remercions M. François Jaquier, municipal, de sa présence lors de cette réunion.

En complément des informations déjà citées dans le préavis municipal du 10 avril 2017, la Commission soulève quelques points clés des statuts :

- Le retrait d'une commune est possible moyennant un préavis de 18 mois pour la fin de chaque exercice comptable, mais au plus tôt après 5 ans, ceci pour autant qu'elle rejoigne une autre organisation de protection civile.
- Les organes de l'association sont :
 - A. Le Conseil intercommunal
 - B. Le Comité de direction
 - C. La Commission de gestion-finances

Les membres de ces organes doivent avoir la qualité de membre d'un exécutif ou d'un législatif des communes membres, mis à part le Comité de direction dont les membres sont issus d'un exécutif des communes membres.

- Le Conseil intercommunal comprend un délégué et un suppléant de chaque commune. Chaque délégué représente sa commune en fonction du nombre d'habitants résultant du dernier recensement cantonal officiel précédant le début de chaque législature. Il dispose de droit d'une voix jusqu'à 1'000 habitants. Puis, d'une voix supplémentaire par tranche entamée de 1'000 habitants. Les délégués et leur suppléant sont désignés au début de chaque législature par le conseil général ou communal pour la durée de celle-ci.
- Le Comité de direction est constitué de neuf membres ayant la qualité de syndic ou municipal, ils sont rééligibles. Le Comité de direction est élu par le Conseil intercommunal, pour la même durée que les délégués au Conseil intercommunal. Dès leur nomination, les membres du Comité de direction ne font plus partie du Conseil intercommunal.
- Les communes participent au capital de donation en cédant, gracieusement à l'association, leurs biens mobiliers en relation avec l'accomplissement de ses buts et tâches. La reprise d'actifs et passifs éventuels est réglée par convention.

Concernant les éventuels biens immobiliers, une convention devra être établie pour chaque bien entre la commune propriétaire et l'association.

- Le budget est approuvé par le Conseil intercommunal.

CONCLUSIONS

Le Commission ayant étudié chaque article des statuts et n'ayant pas de remarque particulière à ajouter, propose aux membres du Conseil général d'adopter les statuts tels que présentés.

Fait à Bonvillars, le 12 mai 2017

Membres de la Commission :

M. Sébastien Gri



M. Alain Curty



M. Raymond Colin, rapporteur





Conseil Général
1427 BONVILLARS

Bonvillars, le 10 novembre 2017

Aux membres du Conseil Général
de Bonvillars

Les membres du Conseil Général de Bonvillars sont convoqués pour une séance

le lundi 27 novembre 2017 à 20 h 00, salle de la Cour

Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 26.06.2017
2. Communications du bureau du Conseil
3. Communications municipales
4. Préavis 4/2017 – Rénovation route du Tertre, rapport des commissions
5. Préavis 5/2017 - Rénovation rue de la Croix-des-Terreux, rapport des commissions
6. Préavis 6/2017 – Budget 2018, rapport de la commission des finances
7. Information des délégués dans les associations intercommunales
8. Motions, interpellations, divers

Le Président

Observations

- 1) Les documents pour cette séance seront mis à disposition des conseillers sur le site Internet de la Commune de Bonvillars.
Ci-dessous la procédure d'accès à ces documents :
 - cliquer sur le mot « intranet » à droite en haut de l'écran d'accueil
 - identifiant = conseil
 - mot de passe = **BL48DV**
- 2) Les conseillers qui ne disposent pas d'accès Internet peuvent demander une copie papier de ces documents au no de tél. 024 436 16 75 et cela avant le jeudi 23.11.2017.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 JUIN 2017

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 12.12.2016
2. Assermentation de nouveaux membres
3. Communications du bureau du Conseil
4. Communications municipales
5. Gestion 2016 : Rapport de la commission de gestion
6. Préavis 2/2017 : Comptes 2016, rapport de la commission des finances
7. Préavis 3/2017 : Achat nouveau tracteur, rapport des commissions
8. Préavis 1/2017 : Nouveaux statuts de la PC, rapport de la commission
9. Information des délégués dans les associations intercommunales
10. Nomination Président et Vice-président
11. Nomination bureau
12. Nomination commission des finances et commission de gestion
13. Motions, interpellations, questions

Le président, Edouard Duvoisin, déclare l'assemblée ouverte à 20h00. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Ordre du Jour

Il sera suivi comme annoncé.

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2016

Le PV est accepté à l'unanimité tel que présenté. Edouard Duvoisin remercie la secrétaire pour son travail.

2. Assermentation de nouveaux membres

Claire Javet, Jacques Bloesch, Léonard Bloesch, Bruno Boudier et Thomas Meylan sont assermentés, ce qui porte à 46 le nombre de conseillers.

3. Communications du bureau du Conseil

- La commission chargée d'étudier le nouveau règlement du conseil a terminé son travail. Ce nouveau règlement sera à l'ordre du jour de la prochaine séance.
- Un emplacement particulier, lors des séances du conseil, sera dorénavant réservé pour le public.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 JUIN 2017

4. Communications de la Municipalité

Frédéric Piguet présente deux étudiantes motivées par le projet « une famille-un village » pour l'accueil des réfugiés. La municipalité a rencontré une déléguée de l'EVAM . Cette institution paie le loyer, les cours, les transports, mais ne s'occupe pas de l'accueil, ni de l'intégration. Estelle Boudier et Océane Pittet aimeraient créer une association pour l'accueil d'une famille syrienne (ou d'un autre pays en guerre) avec des enfants. Apprenant qu'un appartement communal sera prochainement libre, elles sont venues présenter leur projet. Elles ont besoin de l'aide de bénévoles de Bonvillars.

Christiane Gri :

- Quatre appels d'offres ont été effectués dans les entreprises de la région pour la réfection des routes et des conduites d'eau pour le Tertre et la partie ouest de la Croix des Terreaux. Le bureau Perret-Gentil étudie celles-ci afin de conseiller la Municipalité sur le choix le plus judicieux.

François Jaquier :

- La Municipalité a fait réparer une grosse fuite d'eau à la Pidouse.
- Les travaux de la conduite réservoir du Devens - réservoir de Champagne vont bientôt commencer.

Sandra Luthi-Von Sury :

- Annonce sa démission de conseiller municipal pour la fin de l'année 2017.
- D'importants travaux de nettoyage auront lieu dans le collège et la grande salle pendant les vacances d'été, pour un montant prévu de frs 6680.-.
- Les appartements du Moulin seront tous les trois en réfection, le montant prévu se monte à frs 30'000.-.

Frédéric Piguet :

- Le chauffage de la grande salle a causé d'importants soucis pendant la fête de l'Abbaye. Il n'est plus conforme et doit être rapidement changé.
- La demande d'installer des panneaux photovoltaïques a été refusée par les services cantonaux.
- Une rencontre pour le PGA a eu lieu ce 14 juin.
- La commission d'urbanisme a fourni un très bon rapport pour défendre la position de la Municipalité par rapport au projet de poulailler Banderet. L'affaire est devant le tribunal.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 JUIN 2017

5. Gestion 2016

Christoph Junod lit le rapport de la commission de gestion.

La discussion est ouverte :

Jean-Frédéric Leuenberger : quel est le but des sondages effectués à proximité des voies ferrées dans la zone industrielle ?

Frédéric Piguet : ces travaux sont faits pour les archéologues mais nous n'avons pas plus de détails.

La parole n'étant plus demandée, la gestion 2016 est passée au vote. Celle-ci est acceptée à l'unanimité.

6. Préavis municipal 2/2017 : comptes 2016

Michel Narbel lit le rapport de la commission des finances.

La discussion est ouverte :

Jean-Frédéric Leuenberger : le déficit annoncé est très important et la différence par rapport au budget se monte à frs 90'000.-. Qu'est-ce qui n'a pas été fait ?

Frédéric Piguet : nous avons reçu l'argent pour le service des routes. La quatrième tranche de la péréquation intercommunale n'a pas été payée. Une provision de frs 40'000.- pour l'exercice 2016 a été comptabilisée. La péréquation complique l'établissement des budgets.

Michel Narbel : la péréquation communale se monte à frs 317'000.-, le budget l'avait provisionné à frs 200'000.- et l'an passé, on a payé frs 171'000.-. Il est extrêmement compliqué de maîtriser un bénéfice ou un déficit.

Les comptes 2016, avec ce déficit de frs 136'606.70, sont acceptés à l'unanimité.

7. Préavis municipal 3/2017 : achat d'un nouveau tracteur

Adrien Corthésy lit le rapport de la commission, ainsi que Michel Narbel pour la rapport de la commission des finances.

La parole n'étant pas demandée, le préavis 3/2017 est voté. L'achat d'un nouveau tracteur Carraro, de frs 87'000.-, avec la tondeuse frontale mulching est accepté à l'unanimité.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 JUIN 2017

8. Préavis municipal 1/2017 : nouveaux statuts de l'ORPC

Reymond Colin lit le rapport de la commission chargée de statuer sur les statuts de de la nouvelle association de l'ORPC (organisation régionale de la protection civile du Jura-Nord vaudois).

La discussion est ouverte :

Libero Zuppiroli : dans ces nouveaux statuts, les buts de l'ORPC ont-ils changé ou c'est seulement l'organisation qui diffère ?

François Jaquier : les buts de l'ORPC ne changent pas.

Edouard Duvoisin : effectivement, ceci est précisé dans le préavis.

Le préavis municipal 1/2017, soit les statuts de l'ORPC, sont acceptés à l'unanimité.

9. Information des délégués dans les associations intercommunales

Déléguée à l'ASIJE, Valentine Meylan, demande que le règlement en consultation soit retourné rapidement.

Christiane Gri : il a été renvoyé.

10. Nomination du président et du Vice-Président du conseil général

Libero Zuppiroli, vice-président, demande à Edouard Duvoisin s'il est à nouveau candidat. Etant à ce poste seulement depuis un an, il accepte de le reconduire pour une année. Il n'y a pas d'autres candidats. Il remercie l'ancien président qui mène rondement ses séances, pendant que le vote se déroule à bulletin secret.

Edouard Duvoisin est élu comme président par 35 voix et un bulletin blanc.

Libero Zuppiroli est élu à l'unanimité à main levée.

11. Nomination du bureau

Les quatre scrutateurs acceptent de continuer, mais intervertissent leurs places, soit :

Les deux scrutatrices sont : Myriam Kaczor et Nathalie Rais.

Les deux suppléants sont : Monique Berney et Michel Narbel.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 JUIN 2017

12. Nomination aux commissions des finances et de gestion

Elles seront composées ainsi :

Commission des finances :

Rapporteur : Christiane Baudraz

Membres : Richard Ayala

Philippe Corthésy

Suppléants : Jean-Pierre Duvoisin

Thomas Meylan

Commission de gestion

Rapporteur : Marc Dechêne

Membres : Catherine Rome

Rose-Marie Duvoisin

Suppléants : Antoine Duvoisin

Claude Bally

13. Motions, interpellations, questions

Claire Javet : remercie la Municipalité d'avoir permis à ces deux jeunes filles de venir présenter leur projet. Ce projet d'accueil est une ouverture, montre que la guerre n'est pas une solution, c'est un signe d'espoir.

Claude Bally : pourquoi avez-vous choisi Bonvillars ?

Estelle Boudier : j'habite Bonvillars et je savais qu'un appartement communal serait bientôt libre.

Monique Berney : le bénévolat dont vous parlez, c'est seulement une aide financière ou aussi donner de son temps ?

Estelle Boudier : c'est aussi donner de son temps, l'EVAM paie un seul cours de français, donc on pourrait imaginer passer du temps avec eux pour leur apprendre le français, les aider à s'intégrer, les inciter à prendre part à la vie du village ou les aider pour leurs papiers d'assurances.

Frédéric Piguet : remercie tous les conseillers d'avoir accepté tous les préavis et souhaite à chacun un bel été.

L'assemblée est levée, après le contre-appel, à 21h15.

Le Président :

La Secrétaire :



MUNICIPALITÉ
DE
BONVILLARS

Bonvillars, le 30 octobre 2017

Au Conseil général
de la commune de
1427 Bonvillars

Contact : Christiane Gri / tél. 024 436 16 10

PREAVIS MUNICIPAL No 4/2017

ROUTE DU TERTRE

Assainissement des réseaux souterrains
Aménagements routiers
Passage en séparatif
Renouvellement du réseau d'eau potable

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

La Municipalité désire assainir le réseau souterrain et rénover la chaussée de la rue du Tertre.

Situation actuelle

Actuellement, le revêtement de la rue du Tertre est en mauvais état, présentant des nids de poules, plusieurs fissures ainsi qu'un début d'orniérage.

Les eaux usées et de surface ne sont actuellement pas séparées, ce qui n'est pas conforme à la réglementation en vigueur. Le nombre de grilles de route n'est pas suffisant pour canaliser l'eau de pluie en conservant de bonnes conditions de circulation.

De plus le réseau d'eau potable présente plusieurs signes de faiblesse ainsi qu'un diamètre inadéquat aux recommandations de l'ECA.

Enfin la luminosité fournie par le réseau d'éclairage public actuel, composé de lanternes accrochées aux mâts du réseau électrique, n'est pas suffisante pour assurer la sécurité des usagers et posera problème lors du passage de l'alimentation électrique en souterrain.

Situation projetée

Le principe retenu est triple :

- assainir, moderniser et mettre aux normes les réseaux des eaux claires, des eaux usées et de l'eau potable.
- actualiser et améliorer l'éclairage de la rue avec la pose de 6 nouveaux candélabres.
- renouveler le revêtement en enrobé sur la surface de la chaussée.

DEVIS

Travaux de génie civil	Fr.	262'000.00
Travaux d'appareillage, conduite d'eau	Fr.	49'000.00
Eclairage public	Fr.	25'000.00
Marquage au sol	Fr.	5'000.00
Honoraire et frais	Fr.	40'000.00
Divers et imprévus (environ 10 %)	Fr.	<u>38'100.00</u>

Total HT	Fr.	419'100.00
TVA 8%	Fr.	<u>33'528.00</u>

Total estimatif TTC	Fr.	<u>452'628.00</u>
----------------------------	------------	--------------------------

Vu ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Bonvillars

- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour
- ayant pris connaissance du préavis municipal no 4/2017
- entendu le rapport de la commission ad hoc
- entendu le rapport de la commission des finances

Décide :

- **d'accorder le crédit de Fr. 452'628.00 pour la réalisation de l'assainissement de la route du Tertre**
- **de charger la Municipalité de la mise en exécution de la présente décision**

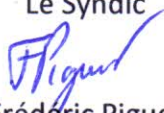
Financement : compte d'investissement 1'410.30

Amortissement : sur 25 ans

Nous vous en remercions par avance et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos meilleures salutations.

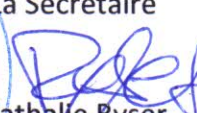
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic


Frédéric Piguet



La Secrétaire


Nathalie Ryser

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ETUDE POUR LE PRÉAVIS MUNICIPAL No 4/2017
Route du Tertre: assainissement des réseaux souterrains – aménagement routier – passage en
séparatif - Renouvellement du réseau d'eau potable

La commission est composée de:

Mme Mary-Claude Colin, membre

Messieurs Jacques Bloesch, rapporteur et Pascal Rais, rapporteur au CG.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission s'est réunie le 9 novembre 2017 à Bonvillars en présence de Mme Christiane Gri, municipale des travaux et de M.Mahé, représentant du bureau d'ingénieur Perret-Gentil.

La commission remercie Mme Gri et M.Mahé d'avoir aimablement répondu à ses questions et participé aux discussions.

De cette entrevue, elle relève du préavis que:

- La mise en conformité du réseau d'eau souterrain et l'application du passage en séparatif apparaissent comme une étape nécessaire à l'entretien des routes du village.
- Swisscom, EBL et Romande Energie ont été contactés par le bureau d'ingénieur Perret-Gentil afin qu'ils participent à la mise en souterrain des réseaux. Swisscom et EBL ont répondu négativement. M.Mahé va répéter sa demande, il va de soi que des conduites en attente seront posées. Romande Energie profitera de faire les travaux nécessaires et participera aux coûts.
- La grille d'évacuation des eaux de surfaces, située à la hauteur de la propriété de M.François Jaquier, nous a semblé sous-dimensionnée. En cas de forte précipitation, elle reçoit, en effet, les eaux collectées par la route des vignes et par le ruissellement au travers des vignes elles-mêmes. Nous avons attiré l'attention de M.Mahé à ce sujet, et il va contrôler à nouveau le calcul du dimensionnement de la grille.
- Les entreprises Gabella et Fantoli ont convenus de travailler ensemble sur ce chantier
- Ces travaux entrent dans le cadre du budget des travaux planifiés par la Municipalité .
- Les coûts d'installation de chantier seront répartis sur les travaux de la rue du Tertre et de la rue de la Croix-des-Terreux et offriront ainsi une réduction de la facture globale des travaux

En conséquence de quoi, la commission est favorable et recommande aux Conseillers d'accepter le préavis municipal NO 4/2017 tel que présenté

Bonvillars, le 17 novembre 2017

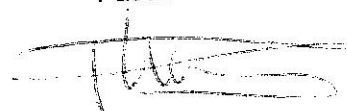
Jacques Bloesch, rapporteur



Mary-Claude Colin



Pascal Rais



Préavis municipal 4/2017 : route du Tertre

Au Conseil Général de la Commune de Bonvillars

Rapport de la commission des finances

La commission, formée de Messieurs Richard Ayala, Philippe Corthésy et du rapporteur Christiane Baudraz, s'est réunie vendredi 17 novembre à la salle de Commune pour étudier ledit préavis. Nous remercions Madame Christiane Gri, Municipale, de sa présence et pour les compléments d'informations qu'elle a donnés.

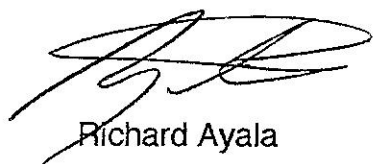
La commission des finances doit se prononcer uniquement sur l'aspect financier des travaux. Elle se permet, néanmoins, de suggérer à la Municipalité l'adjonction d'une borne hydrante afin de couvrir le bâtiment du Tertre. Cette dernière bénéficierait d'une subvention de la part de l'Etablissement cantonal contre l'incendie.

La Commune ne peut espérer aucun subside de la part de l'Etat puisque les travaux seront exécutés uniquement sur sol communal. Le coût estimatif de ces deniers sera entièrement pris en charge par les réserves communales.

La commission des finances propose :

- **d'accorder le crédit de Fr. 452'628.00 pour la réalisation de l'assainissement de la route du Tertre**
- **de charger la Municipalité de la mise en exécution de la présente décision**

Fait à Bonvillars, le 17 novembre 2017



Richard Ayala



Philippe Corthésy



Christiane Baudraz



MUNICIPALITÉ
DE
BONVILLARS

Bonvillars, le 30 octobre 2017

Au Conseil général
de la commune de
1427 Bonvillars

Contact : Christiane Gri / tél. 024 436 16 10

PREAVIS MUNICIPAL No 5/2017

RUE DE LA CROIX-DES-TERREAUX

**Création d'un trottoir et modération du trafic
Passage en séparatif
Aménagement extérieur**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

La Municipalité projette de prolonger les aménagements réalisés en 2008 sur le chemin Croix-des-Terreux et ainsi d'améliorer la sécurité du cheminement piétonnier en prolongeant le trottoir. Ces travaux permettront également de réaliser le séparatif.

Situation actuelle

Une partie du chemin Croix-des-Terreux a été réaménagée en 2008, mais ces travaux ont été interrompus au niveau de la parcelle 24.

Dans la partie du chemin qui est prévue d'être réaménagée, il n'existe pas de candélabre et le trottoir s'interrompt brutalement ce qui péjore la sécurité des piétons.

De plus la chaussée montre des signes de fatigue par endroits : nids de poule et fissures dans l'enrobé qui vont s'aggraver sans intervention.

Situation projetée

Le principe retenu est de prolonger le trottoir existant le long du chemin Croix-des-Terreux jusqu'à la rue des Fontaines. Ce nouveau tronçon de trottoir reprendra les

principes d'aménagements existants : candélabres d'un côté du chemin et trottoir de l'autre, séparé de la chaussée par un caniveau formé par une ligne de 3 pavés. Profitant de ces travaux de réaménagement, le séparatif sera prolongé.

DEVIS

Travaux de génie civil	Fr.	154'000.00
Eclairage public	Fr.	9'000.00
Marquage au sol	Fr.	3'000.00
Honoraires et frais (y.c. expropriation)	Fr,	69'000.00
Divers et imprévus (10% environ)	Fr.	<u>23'500.00</u>

Total HT	Fr.	258'500.00
TVA 8%	Fr.	<u>20'680.00</u>

Total estimatif TTC **Fr. 279'180.00**

Vu ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Bonvillars

- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour
- ayant pris connaissance du préavis municipal no 5/2017
- entendu le rapport de la commission ad hoc
- entendu le rapport de la commission des finances

Décide :

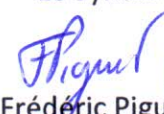
- **d'accorder le crédit de Fr. 279'180.00.00 pour la réalisation de l'aménagement de la rue de la Croix-des-Terreux**
- **de charger la Municipalité de la mise en exécution de la présente décision**

Financement : compte d'investissement 1.410.29

Amortissement : sur 25 ans

Nous vous en remercions par avance et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos meilleures salutations.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic		La Secrétaire
 Frédéric Piguet		 Nathalie Ryser

RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE D'Étudier le Préavis Municipal No 5/2017
Rue de la Croix-des-Terreux: Création d'un trottoir et modération du trafic – passage en séparatif
- aménagement extérieur"

La commission est composée de:

Mme Mary-Claude Colin, membre

Messieurs Jacques Bloesch, rapporteur et Pascal Rais, rapporteur au CG.

Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission s'est réunie le 9 novembre 2017 à Bonvillars en présence de Mme Christiane Gri, municipale des travaux, et de M. Mahé, représentant du bureau d'ingénieur Perret-Gentil.

La commission remercie Mme Gri et M. Mahé d'avoir aimablement répondu à ses questions et participé aux discussions.

De cette entrevue, elle relève du préavis que:

- Le trottoir conçu avec une bordure franchissable offre une meilleure fluidité du trafic et une sécurité accrue pour les cyclistes.
- Devant l'entreprise Fantoli, le profil de la route sera adapté aux engins de chantier et camions qui circule dans la rue.
- Les candélabres seront équipés d'ampoules LED dont l'intensité varie en fonction de l'activité environnante. Ce sont les premiers candélabres de ce type mis en service au village.
- Les entreprises Gabella et Fantoli ont convenus de travailler ensemble sur ce chantier.
- Swisscom, EBL et Romande Energie ont été contactés par le bureau d'ingénieur Perret-Gentil afin qu'ils participent à la mise en souterrain des réseaux. Swisscom et EBL ont répondu négativement. M. Mahé va répéter sa demande, il va de soi que des conduites en attente seront posées. Romande Energie profitera de faire les travaux nécessaires et participera aux coûts.
- Ces travaux entrent dans le cadre du budget des travaux planifiés par la Municipalité.
- Les coûts d'installation de chantier seront répartis sur les travaux de la rue du Tertre et de la rue de la Croix-des-Terreux et offriront ainsi une réduction de la facture globale des travaux.

En conséquence de quoi, la commission est favorable et recommande aux Conseillers d'accepter le préavis municipal N0 5/2017 tel que présenté.

Bonvillars, le 17 novembre 2017

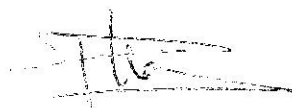
Jacques Bloesch, rapporteur



Mary-Claude Colin



Pascal Rais



Préavis municipal 5/2017 : rue de la Croix-des-Terreaux

Au Conseil Général de la Commune de Bonvillars

Rapport de la commission des finances

La commission, formée de Messieurs Richard Ayala, Philippe Corthésy et du rapporteur Christiane Baudraz, s'est réunie vendredi 17 novembre à la salle de Commune pour étudier ledit préavis. Madame Christiane Gri, Municipale, a apporté les compléments d'informations à la bonne compréhension du projet. La commission l'en remercie.

Les travaux envisagés sont non seulement une amélioration des canalisations, mais aussi un prolongement visuel de la rue de la Croix-des-Terreaux. Une fois de plus, la commission des finances, qui doit s'en tenir à l'aspect financier des travaux, se permet une remarque. Elle a relevé la présence de bornes hydrantes à chaque extrémité de la rue et suggère la pose d'une hydrante à mi-parcours afin de couvrir au mieux les habitations. Tout comme mentionné dans le préavis 4/2017, cette hydrante serait au bénéfice d'une subvention de l'ECA.

Les honoraires et frais d'expropriation n'étant pas encore clairement définis, la commission est persuadée que la Municipalité fera au mieux afin qu'aucune partie ne soit lésée.

Les réserves communales assumeront pleinement le montant des travaux.

La commission des finances propose :

- **d'accorder le crédit de Fr. 279'180.00 pour la réalisation de l'aménagement de la Croix-des-Terreaux**
- **de charger la Municipalité de la mise en exécution de la présente décision**

Fait à Bonvillars, le 17 novembre 2017



Richard Ayala



Philippe Corthésy



Christiane Baudraz



MUNICIPALITÉ
DE
BONVILLARS

Bonvillars, le 2 novembre 2017

AU CONSEIL GENERAL
de la commune de
1427 Bonvillars

Contact : F. Piguet, syndic

PREAVIS No 6/2017

BUDGET 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous soumettons à votre approbation le budget pour l'année 2018.

Le budget met en évidence les éléments suivants :

Charges	Fr.	2'150'767.00
Produits	Fr.	2'004'167.00
Excédent de charges	Fr.	146'600.00

Quelques informations :

Administration:

cp. 110.311.01 : Maintenance et petit matériel informatique : Les frais sont plus élevés, suite au changement de système de paiement de Postfinance.

Maison de commune

cp. 355.311.00 : Achat de matériel pour la maison de commune : Nouvelle imprimante / photocopieuse / scanner.

La Combaz :

cp 358.314.00 : Report en 2018 de la réfection de la façade ouest non effectuée en 2017. Le budget 2017 a été utilisé en partie pour des travaux urgents et non prévus (dégâts fouines)

Ordures ménagères et déchetterie :

cp. 451.434.03 : Taxe personnelle déchets : La taxe passe à Fr. 80.00 par habitant majeur.

Amortissements légaux : Fr. 124'864.00

Selon tableau des amortissements annexé.

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil général de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Bonvillars

- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.
- ayant pris connaissance du préavis municipal no 6/2017.
- entendu le rapport de la commission des finances.

Décide :

- 1) d'approuver le budget communal 2018 tel que présenté.**
- 2) d'approuver le budget de la STEP 2018 tel que présenté**

Le présent préavis ainsi que les documents annexes ont été adoptés par la Municipalité dans sa séance du 30 octobre 2017.

Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos meilleures salutations.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



Frédéric Piguet



La Secrétaire



Nathalie Ryser

Annexes : budget 2018
tableau des amortissements

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	255'750	64'500	246'750	56'500	238'197.48	69'448.95
101	Conseil général	5'500	0	6'000	0	5'484.10	0.00
300.00	Jetons de présence-Commissions-Bureau	4'500		4'000		4'940.10	
306.00	Ind.et remboursement de frais	500		1'000		544.00	
310.00	Imprimés et fournitures de bureau	500		1'000		0.00	
102	Municipalité	27'100	0	25'100	0	27'254.40	0.00
300.00	Traitement des municipaux	24'000		22'000		23'788.40	
306.00	Ind.et remboursement de frais	3'000		3'000		3'466.00	
309.00	Autres charges	100		100		0.00	
110	Administration	213'350	62'500	205'850	54'500	195'490.78	67'488.95
301.00	Traitement du personnel administration	59'000		58'000		50'388.35	
301.01	Traitement du personnel exploitation	0		0		0.00	
303.00	Assurances sociales	29'000		29'000		28'112.55	
304.00	Caisse de retraite	20'500		19'500		20'594.00	
304.01	Correction LPP années antérieures	0		0		4'255.00	
305.00	Assurances accident et maladie	11'500		12'000		11'200.60	
306.00	Indemnisation et remboursement de frais	1'000		1'000		3'036.45	
309.00	Autres charges	500		500		184.70	
310.00	Imprimés et fournitures de bureau	2'500		3'000		2'384.20	
310.01	Journaux, annonces off., textes légaux, etc.	5'000		3'500		5'791.75	
311.00	Achat mobilier et matériel	1'000		1'500		0.00	
311.01	Maintenance et petit matériel informatique	15'000		12'000		6'842.65	
317.00	Réceptions et manifestations	3'500		3'500		2'919.45	
318.00	Honoraires et prest. service, assurances	12'000		10'000		10'926.03	
318.01	Natel: 079 424.30.63	750		750		515.45	
318.04	Frais de poursuites et de rappels	100		100		0.00	
319.00	Taxes, cotisations et divers	9'000		8'000		9'786.90	
351.00	Part à des charges cantonales	34'000		35'000		30'491.90	
352.00	Part à des charges autres comm.	2'000		2'500		1'320.80	
365.00	Dons, aides et subventions casuels	7'000		6'000		6'740.00	
431.00	Emoluments		10'000		7'000		12'391.00
434.00	Romande Energie, droit du sol		41'000		40'000		40'918.25
435.00	Ventes et prestations de service		6'000		5'000		6'597.50
436.00	Remboursement de tiers (APG), ass. div. et AVS		5'000		2'000		7'582.20
465.00	Participations et subventions de tiers		500		500		0.00
150	Affaires culturelles et de loisirs	4'300	0	4'300	0	4'301.00	0.00
351.00	Loi sur école de musique LEM	4'300		4'300		4'301.00	
160	Tourisme	5'500	2'000	5'500	2'000	5'667.20	1'960.00
352.00	Part Maison des Terroirs	5'500		5'500		5'667.20	
406.06	Taxe de séjour résidences secondaires		2'000		2'000		1'960.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	395'467	1'271'900	326'367	1'148'035	356'413.43	1'204'860.27
210	Impôts	14'000	1'082'200	10'700	967'700	20'253.43	1'074'272.18
318.00	Frais de perception des impôts	10'000		8'500		14'535.06	
321.00	Intérêts bonifiés impôts	3'000		2'000		4'911.80	
329.00	Défalcations	500		0		806.57	
330.00	Défalcations	500		200		0.00	
400.01	Impôt sur le revenu		790'000		700'000		792'280.17
400.02	Impôt sur la fortune		120'000		100'000		118'971.18
400.03	Impôt à la source		8'000		15'000		7'232.53
401.01	Impôt sur le bénéfice personnes morales		20'000		20'000		22'717.85
401.02	Impôt sur le capital personnes morales		200		200		-485.25
401.03	Impôt complémentaire sur les immeubles p.m.		5'000		500		7'794.90
402.00	Impôt foncier		100'000		95'000		79'246.45
404.00	Droits de mutation		10'000		10'000		12'948.35
405.00	Impôt sur les successions et donations		5'000		5'000		0.00
406.01	Impôt sur les chiens		3'500		3'000		1'960.00
422.00	Intérêts de retard		500		1'000		100.00
441.00	Recettes sur les gains immobiliers		10'000		10'000		21'366.15
441.01	Impôt des frontaliers		10'000		8'000		10'139.85
220	Finances	362'800	189'700	297'000	180'335	317'493.00	130'588.09
352.00	Partic.des communes, péréquation, EtaCom.	362'800		297'000		317'493.00	
352.01	Péréquation, décompte année précédente	0		0		0.00	
422.00	Revenu des capitaux du patrimoine financier		36'000		36'000		40'783.09
452.00	Partic.des com.,boucllement cpte rég. Etatcom		153'700		144'335		89'805.00
230	Amortissement et réserve non-ventilés	18'667	0	18'667	0	18'667.00	0.00
331.00	Amortissement obl. patrim. administratif	18'667		18'667		18'667.00	
3	DOMAINES ET BATIMENTS	398'400	485'667	399'500	500'727	394'187.45	458'016.09
310	Terrains	1'000	12'500	1'000	13'000	3'669.65	12'375.60
301.00	Traitement de l' employé communal	1'000		1'000		1'120.00	
314.00	Entretien des terrains	0		0		2'549.65	
423.00	Locations des terrains		12'500		13'000		12'375.60
320	Forêts	168'500	110'000	176'500	124'000	149'207.06	90'575.00
300.00	Vacations des municipaux	2'000		1'000		2'425.85	
308.01	Ass.-Exploitation, coupes, plantations	100'000		118'000		63'008.27	
308.02	Ass.-Entretien des plantations	19'000		14'000		20'391.45	
308.03	Débardage-Epareuse-Broyage	2'000		2'000		6'577.20	
309.00	Autres charges	1'000		1'000		768.75	
310.00	Journaux, annonces, bureau, cotisations	500		500		555.00	
311.00	Achat de matériel, machines	0		0		0.00	
314.01	Entretien des chemins	12'000		8'000		23'466.36	
352.00	Participation garde-forestier	32'000		32'000		32'014.18	
435.01	Vente de bois de service		80'000		90'000		60'940.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
435.03	Vente de bois de feu		10'000		10'000		18'664.20
444.00	Subsides		0		0		10'970.80
451.00	Participations et remboursements du canton		20'000		24'000		0.00
330	Vignes	79'400	87'900	81'600	78'400	69'738.05	96'051.75
301.00	Traitement de l'employé communal	31'600		31'600		28'717.75	
301.01	Traitement du personnel	22'000		23'000		20'738.85	
311.00	Achat de matériel, machines	2'000		4'000		1'712.40	
313.00	Achats produits, engrais, plants	12'000		14'000		11'216.35	
313.01	Achat de bouteilles	3'000		4'000		2'897.10	
315.00	Tracteur	1'000		2'000		1'900.20	
319.00	Cotisations et divers	3'500		3'000		2'555.40	
331.00	Amortissement tracteur	4'300		0		0.00	
435.00	Vente de vin		1'500		2'000		769.00
435.01	Vente de raisin		85'000		75'000		94'068.50
435.02	Dividendes s/parts sociales		1'000		1'000		814.25
437.00	Location vignes		400		400		400.00
340	Bâtiments-Patrimoine administratif	20'000	0	20'000	0	20'422.90	0.00
300.00	Vacations des municipaux	3'000		3'000		2'449.05	
301.00	Traitement de l'employé communal	2'000		2'000		3'570.00	
315.00	Entretien du matériel	500		500		474.20	
318.00	Assurance incendie	10'500		10'500		10'165.55	
319.00	Dégâts d'eau et bris de glaces	4'000		4'000		3'764.10	
351	Grande salle	30'800	20'500	29'800	19'100	26'709.99	13'522.00
301.00	Conciergerie	5'000		4'000		5'080.90	
301.01	Traitement de l'employé communal	1'000		1'000		265.00	
311.00	Achat de matériel-engins	1'000		0		0.00	
312.00	Electricité, chauffage	10'000		10'000		8'199.70	
313.00	Achat fournitures,march.,produits entretien	2'000		3'000		1'133.84	
314.00	Entretien du bâtiment	2'000		2'000		12'030.55	
315.00	Entretien du mobilier et matériel	1'000		1'000		0.00	
331.01	Amortissement Etude Grande Salle	8'800		8'800		0.00	
427.00	Locations diverses		2'500		1'200		1'150.00
427.01	Locations groupement scolaire		18'000		17'900		12'372.00
352	Le Moulin	12'800	53'600	12'800	51'400	34'572.55	49'342.79
301.00	Traitement de l'employé communal	500		500		0.00	
311.00	Achat de matériel, mobilier	2'000		2'000		0.00	
312.00	Electricité, chauffage	5'000		5'000		6'054.20	
312.01	Electricité, locaux de service	100		100		122.65	
313.00	Achat fournitures,march.,produits entretien	200		200		96.75	
314.00	Entretien du bâtiment	5'000		5'000		28'298.95	
427.01	Location Hoh Markus		0		20'400		19'619.68
427.02	Location Corthésy		18'000		17'400		16'652.54
427.03	Location Parenté		22'000		0		0.00
427.04	Location Fernandes J.		13'600		13'600		13'070.57
353	Collège	34'000	97'067	33'000	109'367	27'440.35	94'200.00
301.00	Conciergerie	13'000		11'000		13'113.70	
301.01	Traitement de l'employé communal	500		500		0.00	
311.00	Achat de matériel, mobilier	2'000		2'000		0.00	
312.00	Electricité, chauffage	12'500		12'000		12'368.70	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
313.00	Achat fournitures,march.,produits entretien	0		500		309.25	
314.00	Entretien du bâtiment	6'000		7'000		1'648.70	
427.00	Location appartement		28'000		28'000		28'800.00
427.01	Locations classes		42'000		54'300		41'933.00
427.02	Participation à l'amortissement		18'667		18'667		18'667.00
427.03	Location accueil de jour (RAdeGE)		0		0		4'800.00
427.04	Location triage forestier 7		8'400		8'400		0.00
354	Eglise	7'500	300	5'300	300	4'539.95	0.00
301.00	Conciergerie	800		800		634.50	
312.00	Electricité, chauffage	2'000		1'700		1'332.30	
313.00	Achat fournitures,march.,produits entretien	500		500		344.30	
314.00	Entretien du bâtiment	3'000		1'000		1'010.00	
318.00	ECA, assurance incendie	1'200		1'300		1'218.85	
427.00	Mariage		300		300		0.00
355	Maison de Commune	19'300	0	8'000	0	13'340.25	0.00
301.00	Conciergerie	1'300		1'200		1'306.95	
311.00	Achat de matériel, mobilier	12'000		1'000		1'264.05	
312.00	Electricité, chauffage	2'000		2'000		2'094.20	
314.00	Entretien des bâtiments	2'000		2'000		6'665.15	
318.00	PTT (024) 436.12.50	2'000		1'800		2'009.90	
356	Ancienne Poste	6'500	42'700	7'000	44'760	5'608.75	42'685.35
312.00	Electricite, chauffage	4'500		5'000		4'086.95	
314.00	Entretien	2'000		2'000		1'521.80	
427.01	Location Ayala		14'000		14'760		14'011.70
427.02	Location Krebs - Curtis		20'700		21'600		20'734.95
427.03	Location Fivaz		8'000		8'400		7'938.70
357	La Cour locatif	7'600	37'200	8'500	37'000	7'685.55	35'206.60
312.00	Electricité, chauffage	4'000		5'000		2'591.90	
312.01	Electricité garage	600		500		660.05	
314.00	Entretien des bâtiments	3'000		3'000		4'433.60	
427.01	Location Colin appartement		11'000		11'400		10'000.30
427.02	Location Colin studio		6'000		6'000		6'000.00
427.03	Location Parente José		0		16'200		15'738.30
427.04	Location local pompiers		3'400		3'400		3'468.00
427.05	Location (EVAM)		16'800		0		0.00
358	La Combaz	10'000	22'900	10'000	22'900	11'642.40	23'757.00
314.00	Entretien des bâtiments	10'000		10'000		11'642.40	
427.00	Location du chalet		22'900		22'900		22'867.00
427.01	La Combaz, dégats neige/eau		0		0		890.00
359	Cave et Annexes	1'000	1'000	6'000	500	19'610.00	300.00
313.00	Achat de fournitures	500		1'000		0.00	
314.00	Entretien des bâtiments	500		0		0.00	
314.01	Local jeunesse	0		5'000		19'610.00	
314.02	Local truffes	0		0		0.00	
427.00	Location pressoir		1'000		500		300.00
427.01	Local jeunesse, participation de tiers		0		0		0.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	302'650	140'800	319'733	131'500	450'790.60	238'006.15
430	Routes	119'700	500	124'500	1'000	241'951.80	101'691.00
300.00	Vacations municipaux	3'000		3'000		3'939.95	
301.00	Traitement de l' employé communal	14'000		14'000		11'515.00	
311.00	Achat de matériel, machines	2'500		2'500		8'089.30	
312.00	Eclairage public	5'000		7'000		4'925.15	
313.00	Matériels divers, carburants	3'000		3'000		186.70	
314.01	Entretien des parcs	1'000		1'500		280.00	
314.02	Entretien des routes	30'000		30'000		107'495.40	
314.03	Entretien éclairage public	3'000		3'000		2'406.10	
314.04	Canalisations	3'000		3'000		0.00	
314.06	Pastille centrale du giratoire	0		0		51'136.00	
315.00	Tracteur	2'500		3'000		3'759.00	
318.00	Déblaiement neige	5'000		7'000		5'466.40	
319.00	Taxes, impôts, assurances véhicules	1'500		1'500		1'352.80	
331.01	Amortissement travaux routes	12'000		12'000		12'000.00	
331.03	Amortissement travaux sous Caves	6'000		6'000		6'000.00	
331.05	Amortissement " Croix des Terreaux"	15'600		15'600		15'600.00	
331.07	Amortissement trottoir rte de Champagne	7'800		7'800		7'800.00	
331.08	Amortissement Trottoir Flusel	4'800		4'600		0.00	
434.01	Taxes uniques de raccordement, eaux claires		500		1'000		0.00
435.00	Participation et subventions de tiers		0		0		0.00
441.01	Participation cantonale giratoire Mottey-La Présure		0		0		50'000.00
441.02	Participation cantonale trottoir "Flusel"		0		0		51'691.00
440	Parcs, promenades, cimetière	13'800	0	9'500	0	5'318.10	700.00
301.00	Traitement de l' employé communal	4'500		4'500		3'448.00	
311.00	Achat de matériel, machines	1'000		1'000		91.95	
314.00	Entretien	3'000		3'000		1'656.55	
315.00	Tracteur	1'000		1'000		121.60	
331.02	Amortissement tracteur	4'300		0		0.00	
435.01	Emolument "Jardin du Souvenir"		0		0		700.00
451	Ordures ménagères et déchetterie	61'500	47'300	61'000	42'500	58'528.40	41'062.95
300.00	Vacation des municipaux	500		1'000		500.00	
301.00	Traitement de l'employé communal	3'000		3'000		3'238.00	
311.00	Achat matériel, (sacs enfants)	1'000		1'000		0.00	
352.00	STRID	2'000		18'000		14'701.85	
352.01	Cand-Landi	33'000		38'000		40'088.55	
352.03	Strid incinérables	14'000		0		0.00	
352.04	Cand-Landi déchets communaux	4'000		0		0.00	
352.05	Part communale à l'infrastructure	4'000		0		0.00	
434.02	Ristourne des sacs ordures STRID		14'000		13'000		11'660.25
434.03	Taxe personnelle déchets		33'000		29'200		28'868.10
435.04	Produits de récupération(verres)		300		300		534.60
461	Réseau d'égouts	107'650	93'000	124'733	88'000	144'992.30	94'552.20
300.00	Vacations municipaux	1'500		1'500		2'567.95	
301.00	Traitement de l'employé communal	6'000		5'000		5'741.00	
314.00	Entretien canalisations et collecteurs	2'000		2'000		10'435.40	
314.04	Vidange fosses sceptiques	1'000		1'000		0.00	
331.01	Amortissement travaux Rietgaz	0		1'000		6'000.00	
331.03	Amortissement quartier Sur la Vigne	0		6'683		10'000.00	
331.04	Amortissement "chemin des Sources"	10'000		10'000		10'000.00	
331.05	Amortissement collecteurs Puits-Midi	15'000		15'000		15'000.00	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
331.06	Amortissement STEP Ependes	0		0		3'918.00	
331.07	Amortissement raccordement EU Champs de Ville - La Gotallaz	3'500		3'500		3'500.00	
331.08	Amortissement Quartier du Pontet	2'500		2'500		2'500.00	
331.09	Amortissement Tamis STEP	6'600		7'000		6'600.00	
352.00	Participation de Bonvillars aux frais de la STEP	59'550		69'550		63'685.00	
352.01	Participation Bonvillars frais STEP années antérieures	0		0		5'044.95	
434.00	Taxe d'épuration des eaux		42'000		40'000		42'000.00
434.01	Taxes uniques de raccordement, eaux usées		3'000		3'000		3'814.20
434.03	Taxe entretien des collecteurs		40'000		37'000		41'085.00
465.00	Participation frais exploitation et administration de la STEP		8'000		8'000		7'653.00
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	229'300	0	237'400	0	210'566.70	156.30
510	Enseignement primaire et secondaire	222'000	0	230'000	0	205'968.40	0.00
352.01	Participation primaire	116'000		120'000		105'913.95	
352.02	Participation au secondaire	106'000		110'000		100'054.45	
540	Office orientation professionnelle	700	0	800	0	654.90	0.00
351.00	Participation cantonale	700		800		654.90	
580	Temples et cultes	6'600	0	6'600	0	3'943.40	156.30
365.01	Participation paroisse protestante	2'500		2'500		1'920.10	
365.02	Participation paroisse catholique	4'000		4'000		1'948.40	
365.03	Participation paroisse langue allemande	100		100		74.90	
465.02	Ristourne participation paroisse catholique (année précédente)		0		0		156.30
6	POLICE	100'400	3'300	91'400	3'300	101'787.25	4'676.00
610	Corps de police	61'000	0	52'000	0	65'820.00	1'487.00
351.00	Réforme policière	59'000		50'000		65'820.00	
351.01	Frais auxiliaire de police municipale	2'000		2'000		0.00	
451.00	Participation et remboursement du Canton (réforme policière années précédentes)		0		0		1'447.00
451.01	Emoluments amendes d'ordre		0		0		40.00
620	Contrôle des habitants	2'000	3'000	2'000	3'000	1'645.60	2'869.50
318.00	Emoluments versés	2'000		2'000		1'645.60	
431.00	Emoluments facturés		3'000		3'000		2'869.50
630	Police sanitaire	300	300	300	300	161.00	161.00
352.04	Participation destruction déchets carnés	300		300		161.00	
436.00	Remboursement taxe déchets carnés		300		300		161.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
640	Service des inhumations	1'100	0	1'100	0	392.45	0.00
301.00	Traitement de l'employé communal	500		500		125.00	
318.00	Frais de transports des pompes funèbres	100		100		86.40	
318.05	Honoraires et prestations de services	500		500		181.05	
650	Défense contre l'incendie	22'500	0	22'500	0	20'549.20	158.50
301.02	Participation SDIS, Yverdon	22'000		22'000		20'549.20	
319.01	Frais divers	500		500		0.00	
436.00	Participation de tiers		0		0		158.50
660	Protection civile	13'500	0	13'500	0	13'219.00	0.00
352.00	Participation assoc. intercom. PC	13'500		13'500		13'219.00	
7	SECURITE SOCIALE	407'800	0	364'000	0	387'960.71	43'398.96
720	Prévoyance sociale cantonale	360'300	0	317'500	0	341'700.71	43'398.96
351.00	Pr.compl.AVS/AI-prév.aide soc.-prot.jeunesse	311'800		269'000		293'802.75	
351.01	FAGE (accueil de jour des enfants)	34'000		34'000		34'548.00	
351.02	ARAS	14'500		14'500		13'349.96	
351.03	Solde à payer de facture sociale année précédente selon décpte final	0		0		0.00	
451.00	Participations et remboursements du canton		0		0		37'434.00
451.01	FAGE (Accueil de jour des enfants) ristourne		0		0		5'964.96
730	Santé publique	47'500	0	46'500	0	46'260.00	0.00
365.00	AVASAD (soins à domicile)	47'500		46'500		46'260.00	
8	SERVICES INDUSTRIELS	61'000	38'000	55'500	37'000	64'535.45	49'269.65
810	Service des eaux	61'000	38'000	55'500	37'000	64'535.45	49'269.65
300.00	Vacations des municipaux	1'000		1'000		0.00	
301.00	Traitement de l' employé communal	8'000		8'000		7'455.00	
311.00	Achat matériel, compteurs	2'500		2'000		2'344.85	
312.01	Achat eau	17'000		17'000		16'625.70	
312.03	Consommation d'électricité	4'500		4'500		3'996.50	
314.00	Entretien réseau et station pompage	20'000		20'000		23'463.85	
318.00	Honoraires et prestations de service	3'000		3'000		10'649.55	
331.01	Amortissement PDDE Plan Directeur Distribution eau	5'000		0		0.00	
434.01	Taxes uniques de raccordement, dist.d'eau		2'000		2'000		12'919.00
435.00	Vente d'eau		36'000		35'000		36'350.65
Total des charges		2'150'767		2'040'650		2'204'439.07	
Total des revenus			2'004'167		1'877'062		2'067'832.37
Excédent de charges			146'600		163'588		136'606.70

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Administration	1'050	0	1'050	0	1'025.71	0.00
110	Administration	1'050	0	1'050	0	1'025.71	0.00
301.00	Traitement personnel administration	1'000		1'000		1'000.00	
318.00	Frais de gestion	50		50		25.71	
4	TRAVAUX	63'500	64'550	73'500	74'550	67'899.19	68'924.90
462	STEP	63'500	64'550	73'500	74'550	67'899.19	68'924.90
300.00	Vacations des municipaux	1'000		1'000		1'000.00	
301.00	Traitement personnel communal	6'400		6'400		5'653.00	
301.01	Traitement du personnel	8'800		8'800		8'748.00	
311.00	Achat matériel	1'000		1'000		655.75	
312.00	Electricité	8'500		8'500		7'284.65	
312.01	Consommation d'eau et frais d'épuration (eau consommée)	2'000		2'000		1'272.80	
314.00	Entretien	10'000		16'000		4'145.69	
314.01	Traitement des boues Ependes	11'000		11'000		20'957.35	
318.00	Honoraires et prestations de service	3'000		7'000		2'584.75	
318.02	PTT (024) 436.25.86	400		400		345.20	
319.01	Taxes fédérales sur les eaux usées	4'800		4'800		4'734.00	
331.01	Amortissement STEP "Ependes"	0		0		3'918.00	
331.02	Amortissement Tamis STEP	6'600		6'600		6'600.00	
436.01	Participation de la Commune de Champagne		4'000		4'000		4'433.75
436.02	Participation de la Commune d'Onnens		1'000		1'000		806.15
436.03	Participation Commune de Bonvillars		59'550		69'550		63'685.00
Total des charges		64'550		74'550		68'924.90	
Total des revenus			64'550		74'550		68'924.90

Commune de Bonvillars

	déjà effectués	2017	amortir	déjà effectué	Solde AU 31.12.2016	légal 2017 au 31.12.2017	solde au 31.12.2017	budget 2018	supplém	Pièce	au 31.12.2018
Rietlaz (canal) 1410.04	372'215.70		372'215.70	371'215.70	1'000.00	1'000.00	-	-			-
Rietlaz (rtes) 1410.05	283'840.70		283'840.70	187'840.70	96'000.00	12'000.00	84'000.00	12'000.00	-		72'000.00
Aménag. Quartier sur la vigne 1410.08	106'248.20		106'248.20	99'565.20	6'683.00	6'683.00	-	-			-
3ème classe 1430.04	560'010.00		560'010.00	448'018.00	111'992.00	18'667.00	93'325.00	18'667.00	-		74'658.00
Travaux sous Caves 1410.11	146'155.80		146'155.80	78'925.00	67'230.80	6'000.00	61'230.80	6'000.00	-		55'230.80
Travaux ch. Sources 1410.12	115'925.50		115'925.50	76'394.40	39'531.10	10'000.00	29'531.10	10'000.00	-		19'531.10
Step Epandes 1410.14	37'918.00		37'918.00	37'918.00	-	-	-	-			-
Croix des Terreaux 1410.16	397'885.90		397'885.90	234'886.45	162'999.45	15'600.00	147'399.45	15'600.00	-		131'799.45
Rempi. Collecteur. Puits - Midi 1410.19	690'430.10		690'430.10	393'500.00	296'930.10	15'000.00	281'930.10	15'000.00	-		266'930.10
Epurat. Champ de la Ville-Gotallaz 1410.20	54'875.40		54'875.40	16'276.00	38'599.40	3'500.00	35'099.40	3'500.00			31'599.40
Trottoir route de Champagne 1410.01	161'206.10		161'206.10	23'400.00	137'806.10	7'800.00	130'006.10	7'800.00			122'206.10
Quartier du Portet 1410.21	48'697.20		48'697.20	5'000.00	43'697.20	2'500.00	41'197.20	2'500.00			38'697.20
Tennis STEP 1410.22	35'534.45		35'534.45	6'600.00	28'934.45	6'600.00	22'334.45	6'600.00			15'734.45
Trottoir Fusel 1410.24	115'000.00		115'000.00	-	115'000.00	4'800.00	110'200.00	4'800.00			105'400.00
Etuide Grande salle 1430.10	230'749.90		230'749.90	-	230'749.90	8'800.00	210'152.90	8'800.00			221'949.90
PPDE Plan Directeur Distribution Eau 1410.27	29'069.50		29'069.50		29'069.50	-	29'069.50	5'000.00			24'069.50
Tracteur (vignes) 1410.28	42'630.00		42'630.00				42'630.00	4'300.00			38'330.00
Tracteur (parc, promenade,cimetière) 1410.28	42'630.00		42'630.00				42'630.00	4'300.00			38'330.00
TOTAUX	3'385'762.45	85'260.00	3'471'022.45	1'979'539.45	1'406'223.00	118'950.00	1'360'736.00	124'867.00	-		1'268'466.00

OK avec bilan au 31.12.2016

OK

OK

Préavis municipal 6/2017 : budget communal 2018 et budget de la STEP 2018.

Au Conseil Général de la Commune de Bonvillars

Rapport de la commission des finances

La commission, formée de Messieurs Richard Ayala, Philippe Corthésy et du rapporteur Christiane Baudraz, s'est réunie vendredi 17 novembre à la salle de Commune pour étudier ledit préavis. La commission remercie Monsieur Frédéric Piguet, Syndic, de sa présence et pour les compléments d'informations donnés.

Le préavis municipal présente un excédent de charges de Fr.146'000.00, somme inférieure au budget 2017.

Un budget étant une addition de sommes estimées, l'analyse des différents postes n'appelle pas de commentaires particuliers, outre ceux cités dans le préavis municipal et les réponses apportées par Monsieur Frédéric Piguet, Syndic.

La commission relève toutefois la difficulté pour notre Commune de maîtriser son budget tant le poids de la péréquation cantonale est importante, fluctuante et peu prévisible.

En conclusion, la commission des finances propose :

- **d'approuver le budget communal 2018 tel que présenté**
- **d'approuver le budget de la STEP 2'018 tel que présenté**

Fait à Bonvillars, le 17 novembre 2017



Richard Ayala



Philippe Corthésy



Christiane Baudraz